

**DELIBERATION N° 18/500 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
DECIDANT LA REVISION DE LA SECTORISATION DES COLLEGES IMPLANTES  
DANS LES ZONES URBAINES ET PERIURBAINES D'AIACCIU ET DE BASTIA  
POUR LA PERIODE 2019-2023**

**SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2018**

L'an deux mille dix huit, le vingt décembre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 7 décembre 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Francis GIUDICI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Jean-Jacques LUCCHINI, Pierre-Jean LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

**ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. François BENEDETTI à M. Pierre-José FILIPPETTI  
M. Paul LEONETTI à M. Michel GIRASCHI  
Mme Marie-Anne PIERI à Mme Santa DUVAL  
Mme Laura Maria POLI à Mme Pascale SIMONI  
M. Louis POZZO DI BORGIO à M. Guy ARMANET  
Mme Rosa PROSPERI à M. Jean-Guy TALAMONI  
M. Camille de ROCCA SERRA à Mme Chantal PEDINIELLI  
Mme Julia TIBERI à Mme Jeanne STROMBONI

**ETAIENT ABSENTS : MM.**

Xavier LACOMBE, Jean-Martin MONDOLONI

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- VU** l'avis n° 2018-86 du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, en date du 19 décembre 2018,
- SUR** rapport de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion sociale et de la Santé,
- APRES** avoir accepté de délibérer sur ce rapport selon la procédure d'urgence dans des délais abrégés,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

Après un vote à l'unanimité,

#### **ARTICLE PREMIER :**

**ARRETE** la délimitation des secteurs scolaires des collèges suivants :

- **PUMONTE** : Fesch, Laetitia Bonaparte, Arthur Giovoni, Purtichju, Baléone, Stilettu.
- **CISMONTE** : Giraud, Vinciguerra, Saint Joseph, Montesoru, Biguglia, Lucciana.

figurant dans les fiches récapitulatives jointes en annexe..

#### **ARTICLE 2 :**

**DECIDE** que les nouveaux secteurs scolaires sont définis pour la période 2019-2023.

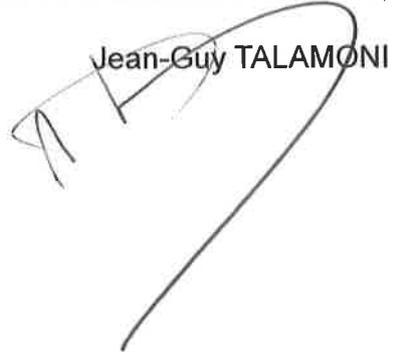
#### **ARTICLE 3 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le 20 décembre 2018

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI



**COLLECTIVITE DE CORSE**

**RAPPORT  
N° 2018/E7/429**

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

**7 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2018**

**20 ET 21 DÉCEMBRE 2018**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**REVISION DE LA SECTORISATION DES COLLEGES  
IMPLANTES DANS LES ZONES URBAINES  
ET PERIURBAINES D'AIACCIU ET DE BASTIA  
POUR LA PERIODE 2019-2023**

**COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :**

**Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale  
et de la Santé**

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse possède un bloc de compétences décisionnelles en matière d'éducation au titre de l'article L. 4424-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Disposant de pouvoirs touchant à la fois à la localisation des établissements d'enseignement, à leur capacité d'accueil et au mode d'hébergement des élèves ainsi qu'à la définition de leur structure pédagogique, elle est également compétente pour définir et arrêter les secteurs scolaires, ceux-ci correspondant aux aires géographiques de recrutement des collèves.

L'affectation individuelle des collégiens dans leur établissement relève des directeurs académiques des services de l'Éducation nationale qui peuvent en outre accorder des dérogations d'affectation sur demande des parents d'élèves.

À ce jour, il convient de procéder à une révision partielle des secteurs scolaires.

En effet, les zones de peuplement des deux grandes agglomérations de Bastia et d'Aiacciu ont considérablement évolué ces dernières années ; les espaces en périphérie des deux villes se sont fortement développés. Dans le périmètre du grand Aiacciu, la fermeture du collège des Padule et la construction d'un nouveau collège au Stilettu au sein d'une zone en grande expansion démographique et urbanistique impactent nécessairement la définition des secteurs existants. Mais il nous faut dans le même temps soutenir l'attractivité des établissements du centre-ville qui contribuent à son dynamisme ; de même, en ce qui concerne Bastia, il s'agit d'encourager et de favoriser la vitalité du centre-ville et donc des établissements qui y sont implantés tout en tenant compte des variations démographiques d'ores et déjà constatées dans certains quartiers de la ville et des communes avoisinantes.

S'agissant du périmètre du grand Aiacciu, la révision de la sectorisation concernera six collèges. La Collectivité de Corse va ouvrir à la rentrée 2019-2020 le nouveau collège du Stilettu, implanté dans le quartier Est d'Aiacciu, avec une capacité d'accueil de 800 places, en remplacement du collège des Padule (600 places).

À la définition de son secteur de recrutement s'ajoute un remodelage des secteurs scolaires des cinq autres collèges : Baleone, Purtichju, Arthur Giovoni, Fesch, Laetitia Bonaparte, sachant que deux établissements (Purtichju et Baleone) connaissent des tensions générées par des situations de sureffectifs persistantes.

Une opération de répartition optimisée des effectifs à scolariser doit être effectuée entre les différentes structures, avec le souci de limiter les temps de transport des élèves tout en maintenant une mixité sociale autant que faire se peut, mais aussi un

équilibre en terme de capacité d'accueil des établissements.

S'agissant de Bastia et des communes avoisinantes situées au sud de l'agglomération, six collèges sont également concernés par la révision de la sectorisation : les quatre collèges de Bastia et les collèges de Biguglia et Lucciana.

En effet, si l'on constate que les effectifs sont inférieurs à la capacité d'accueil dans les trois collèges du centre-ville (Simon Vinciguerra, Giraud et Saint Joseph), en revanche, le collège de Montesoru est saturé et devrait connaître rapidement (rentrée 2020) des tensions liées à une croissance prévisionnelle des effectifs qui devrait s'amplifier dans la configuration actuelle de son secteur de recrutement.

Dans cette situation, il est nécessaire d'opérer un désengorgement de l'établissement tout en préservant l'équilibre des autres collèges du territoire concerné, eu égard aux contraintes géographiques et à celles des capacités d'accueil disponibles.

La recherche d'une amélioration des conditions de scolarisation des collégiens sur les deux territoires a fait l'objet d'une étude fine en vue de définir une nouvelle sectorisation à moyen terme, pour les années scolaires 2019-2020 à 2023-2024.

Cette étude revêtant une dimension très technique, nécessitant le croisement de données multiples et des analyses multicritères, il a été décidé d'en confier la réalisation à un cabinet d'étude spécialisé, la SARL COMPAS-TIS-15 ter rue Jean Moulin - 44106 Nantes cedex 04 (marché n° 18 SEAE MA 001), accompagné par la direction adjointe en charge de l'enseignement secondaire de la Collectivité de Corse.

Les conclusions de cette étude constituent un outil d'aide à la décision de la Collectivité de Corse.

Afin de suivre et de valider l'avancement des travaux du cabinet d'études qui se sont déroulés sur une durée de 5 mois, un comité de pilotage de douze membres a été mis en place, présidé par la Conseillère Exécutive en charge de l'éducation et composé paritairement de représentants des services académiques et des services territoriaux.

Un cahier des charges exigeant a été établi afin que l'étude soit menée dans le cadre d'une démarche partenariale, axée sur l'objectif d'une coconstruction et la recherche d'un consensus.

À cet égard, la multiplicité des logiques et des sensibilités en présence a donné lieu à un processus de concertation élargi. Outre les partenaires institutionnels (services techniques du Rectorat et des deux directions académiques des services de l'Éducation nationale), l'ensemble des parties prenantes a été associé aux travaux : chefs d'établissements, représentants des syndicats d'enseignants, des fédérations de parents d'élèves, maires des communes de résidence des collégiens et d'implantation des établissements, EPCI, conseillers à l'Assemblée de Corse membres des conseils d'administration des collèges.

Nombre de réunions d'informations, d'entretiens ciblés, d'échanges à caractère techniques ont été tenues tout au long de l'étude.

Les services du Rectorat et de la Collectivité de Corse ont apporté leur contribution à l'étude en mettant à la disposition du consultant toutes données nécessaires :

#### Pour le Rectorat

Éléments concernant les rentrées 2013 à 2017 :

- pour les collégiens : bases élèves avec adresses, constats de rentrée, offre éducative (langues-options), dérogations d'affectation, sectorisation actuelle des douze collèges.

- pour les écoliers : constats par écoles, classes et âges.

#### Pour la Collectivité de Corse

- fiches descriptives par collège (capacité d'accueil, évolution des effectifs et prévisions, nombre de divisions, actions spécifiques, communes de résidence des collégiens, catégories socioprofessionnelles des parents, part des élèves demi-pensionnaires, part des élèves transportés, indicateurs de performance)

- coordination et mise en place de la logistique pour l'organisation des réunions sur le terrain (COFIL ; rencontres avec les partenaires institutionnels, les membres des communautés éducatives, les représentants des communes et des EPCI.

Le consultant a également mobilisé plusieurs sources : le PADDUC, les documents d'urbanisme (PLU, PADD), des fichiers (SITADEL 2017, INSEE RP 2009-2014, des entretiens avec les services des transports scolaires...).

L'étude a été déclinée en trois phases :

PHASE 1 - Construction du socle ; présentation d'un état des lieux démographique et scolaire.

- 1- Diagnostic des territoires : caractéristiques socio-économiques.
- 2- État des lieux des effectifs collégiens et de la sectorisation.
- 3- Synthèse présentant les enjeux révélés.
- 4- Présentation d'un diagnostic en comité de pilotage et à l'ensemble des parties prenantes.

PHASE 2 - Élaboration de plusieurs scénarios de sectorisation

- 1- Enquête sur l'évolution urbaine programmée sur les deux zones d'étude.
- 2- Rencontre avec les services d'urbanisme des agglomérations de Bastia et Ajaccio (évolution du parc des logements).
- 3- Mise en œuvre des projections démographiques (méthode).
- 4- Rapport global sur l'analyse démographique, les évolutions urbaines et les projections démographiques scolaires, les principaux enjeux repérés, les premières hypothèses de travail.
- 5- Consultation de tous les acteurs concernés (réunions ciblées).
- 6- Rapport détaillant des scénarios de sectorisation (analyse forces et faiblesses) par confrontation de l'analyse rétrospective des prévisions démographiques des évolutions d'effectifs attendues, des pistes d'actions révélées au contact des acteurs locaux.

### PHASE 3 - Présentation des scénarios élaborés

- 1- Rapport final de synthèse faisant ressortir le scénario à privilégier avec variantes.
- 2- Présentation aux acteurs concernés sur chaque zone d'étude

À l'issue de cette étude très riche, différents documents d'analyse ont été élaborés et figurent en annexes de ce rapport :

- Aiacciu et Grand Aiacciu : annexe A1 étude conclusive, annexe A2 proposition des mesures de sectorisation, annexe A3 périmètre des nouveaux secteurs d'Aiacciu et du Grand Aiacciu ;
- Bastia et Grand Bastia : annexe B1 étude conclusive, annexe B2 proposition des mesures de sectorisation, annexe B3 périmètre des nouveaux secteurs de Bastia et du Grand Bastia.

Ces travaux ont permis, au regard des contraintes liées aux capacités d'accueil des établissements, à la proximité géographique et au maintien de la mixité sociale, de délimiter les nouveaux secteurs tels que répertoriés dans les annexes A3 et B3 que je vous propose d'arrêter.

Il convient de souligner que les mesures proposées pour opérer la révision de la sectorisation sur les deux territoires permettent d'apporter des solutions pour l'amélioration de l'accueil des collégiens jusqu'à l'horizon 2023. Les montées prévisionnelles d'effectifs s'inscrivant dans une courbe ascendante dans plusieurs secteurs, il nous faut envisager de poursuivre notre réflexion pour faire face à l'accueil d'un nombre croissant de collégiens. Ultérieurement, des ajustements seront donc possibles à court terme mais aussi et principalement en fonction des éléments de prospective à plus long terme dont nous disposons et qu'il conviendra d'affiner.

En effet, dès la rentrée 2025, des tensions réapparaissent. À Bastia, les collèges Saint Joseph et Montesoru pourraient arriver à saturation. C'est pourquoi une attention particulière sera portée à la mise en place de solutions innovantes telles que la mise en réseau d'établissements et de circuits de transports scolaires optimisés.

Dans le Grand Aiacciu, les situations de sureffectif seront prégnantes, elles porteront notamment à 950 élèves les effectifs attendus au collège du Stiletto. S'ajoutera également une saturation des collèges Arthur Giovoni et Laetitia Bonaparte. En conséquence, nous allons procéder au lancement d'une étude pour l'implantation d'un nouvel établissement.

Pour la préparation de cette seconde étape, un plan d'action multidimensionnel est d'ores et déjà mis en place, intégrant à la fois le programme pluriannuel des investissements, la problématique des transports et incluant la nouvelle contractualisation avec les établissements afin de travailler au développement de leur attractivité.

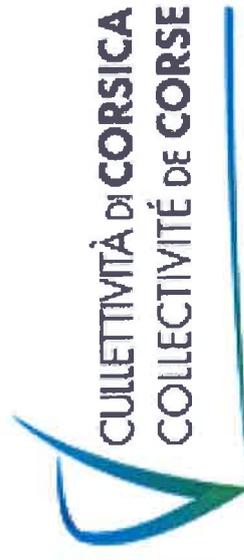
Je vous prie de bien vouloir en délibérer

**ANNEXE A1**

**Etude conclusive  
concernant la  
révision de la  
sectorisation de la  
zone urbaine et  
périurbaine d' Ajaccio**

 **compas**

Au service de tous



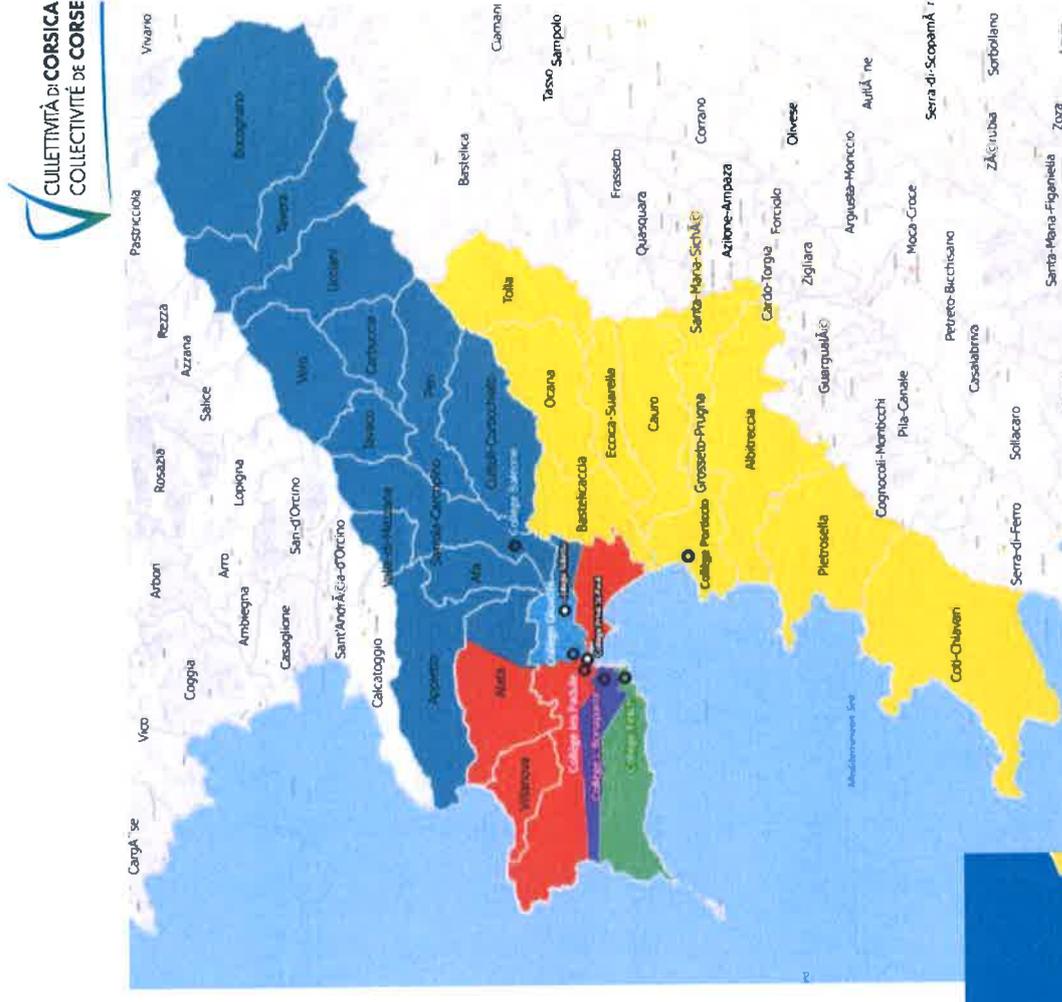
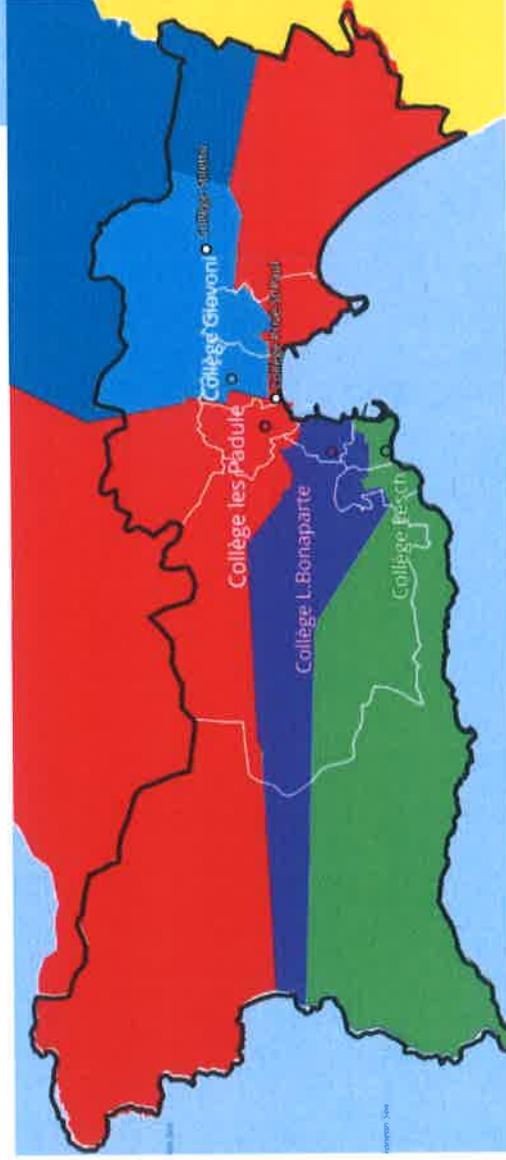
# Sectorisation actuelle

## Zone d'Ajaccio : 6 collèges publics

- Collège Laetitia – Ajaccio
- Collège Arthur Giovoni – Ajaccio
- Collège Fesch – Ajaccio
- Collège des Padule – Ajaccio
- Collège de Baleone – Sarrola Carcopino
- Collège de Porticcio – Grosseto-Prugna

Collège privé Saint-Paul - Ajaccio

Ouverture du collège Stiletto à la rentrée 2019  
par transfert du collège des Padule



### La sectorisation des collèges du Grand Ajaccio

- Sectorisation du collège Fesch
- Sectorisation du collège Laetitia Bonaparte
- Sectorisation du collège les Padule
- Sectorisation du collège Giovoni
- Sectorisation du collège Baléone
- Sectorisation du collège Porticcio

— Limites communales

## Les effectifs collégiens des sections générales

Sources : Rectorat & Projections © Compas

	Capacité théorique (hors segpa)	Effectifs collégiens (hors Segpa)					
		Rentrée 2017		Rentrée 2019		Rentrée 2025	
		hyp. basse	hyp. haute	hyp. basse	hyp. haute	hyp. basse	hyp. haute
Collège Fesch - Ajaccio	700	616	609	611	655	664	
Collège Laëtitia Bonaparte - Ajaccio [REP]	750	556	580	584	662	680	
Collège Arthur Giovoni - Ajaccio [REP]	750	676	693	699	850	879	
Collège Les Padule - Ajaccio [REP]	600	497	519	523	580	604	
Collège Baléone - Sarrola-Carcopino	Portée à 750 600	673	681	695	758	813	
Collège Porticcio - Grosseto-Prugna	450	461	470	479	462	503	
Collèges publics du Grand Ajaccio	3 850	3 479	3 553	3 590	3 967	4 143	
Collège privé Saint-Paul - Ajaccio		406	422	425	481	500	
Ensemble des collèges du Grand Ajaccio		3 885	3 975	4 016	4 448	4 642	

## Capacité théorique totale : 4 200 élèves en comptant 800 à Stiletu et 750 à Baléone

« disponibilité » rentrée 2017 : 720 places (au vu des capacités 2020)

Evolution maximale attendue d'ici 2025 : + 760 élèves

40 « places disponibles » à Fesch

70 « places disponibles » à Laëtitia Bonaparte

80 « places manquantes » à Giovoni

50 « places manquantes » à Porticcio

+ transfert des Padule (600 élèves) et ouverture de Stiletu (capacité 800)

Forte tension sur le secteur

# Mise en œuvre de la nouvelle sectorisation

## Transfert progressif d'établissement

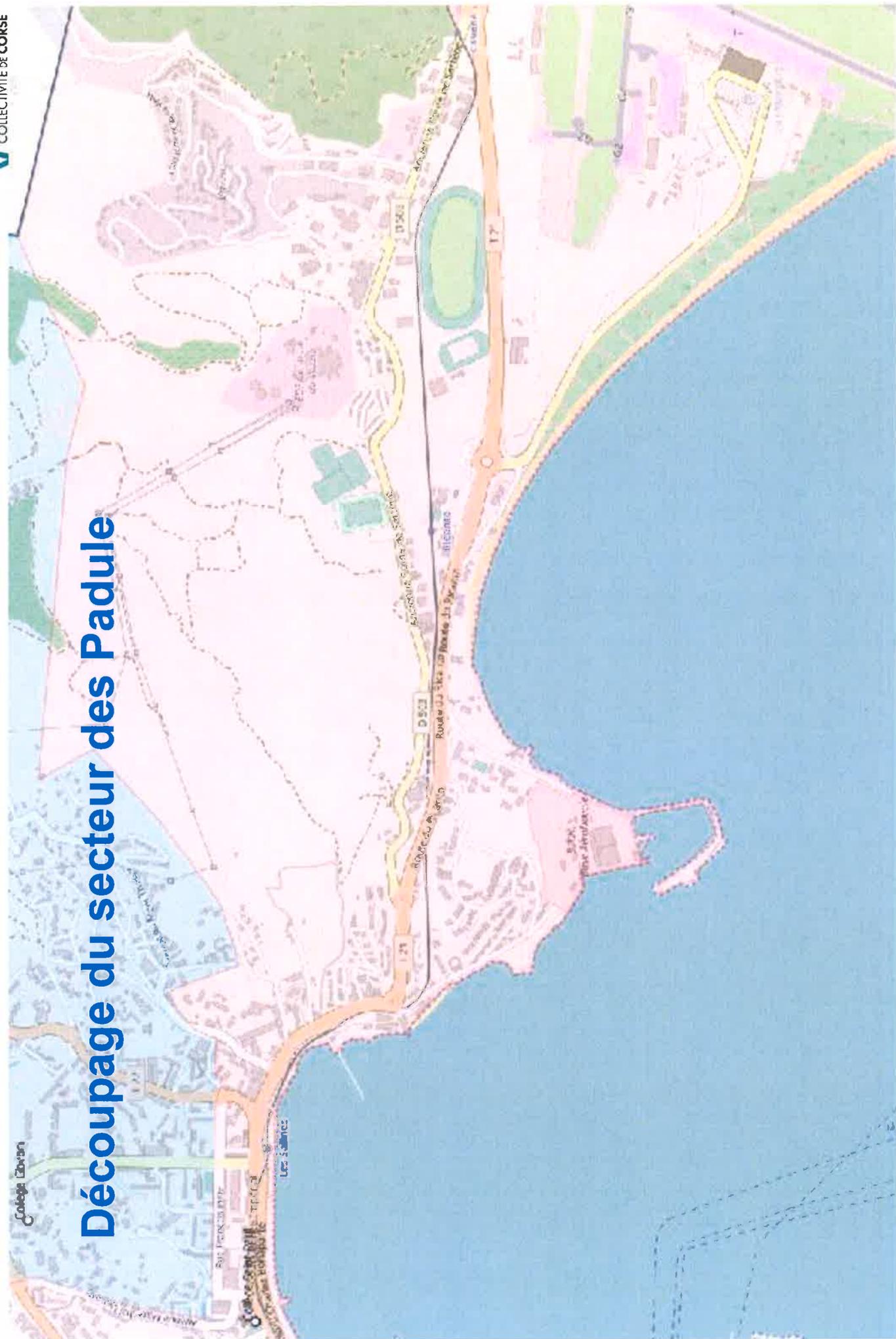
Les élèves du collège Les Padule poursuivant en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> sont scolarisés au collège Stiletto

La nouvelle sectorisation ne s'applique que pour les entrants en 6<sup>ème</sup>, pour le collège Stiletto comme pour les autres collèges

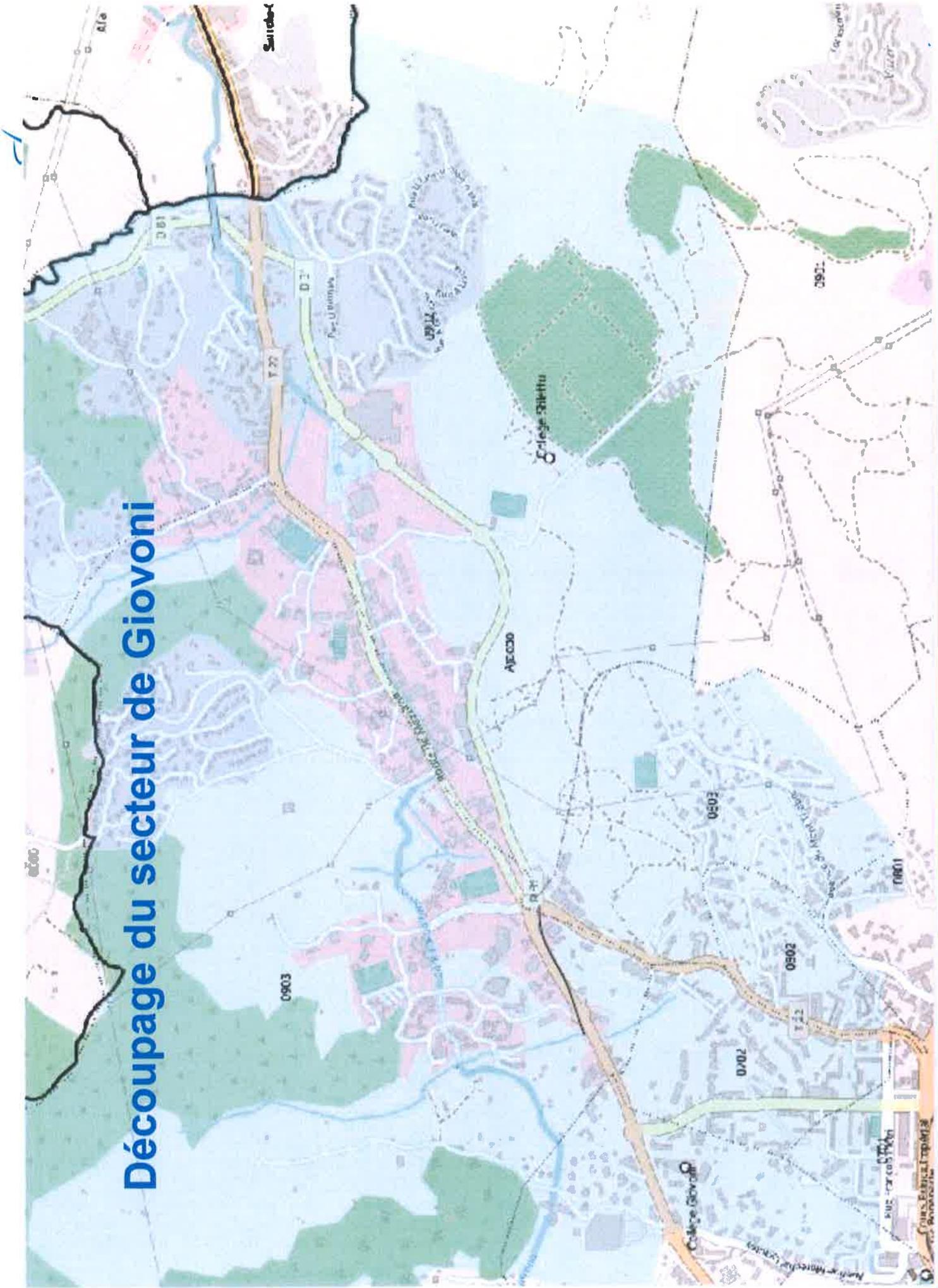
# Découpage du secteur des Padule



# Découpage du secteur des Padule



# Découpage du secteur de Giovoni

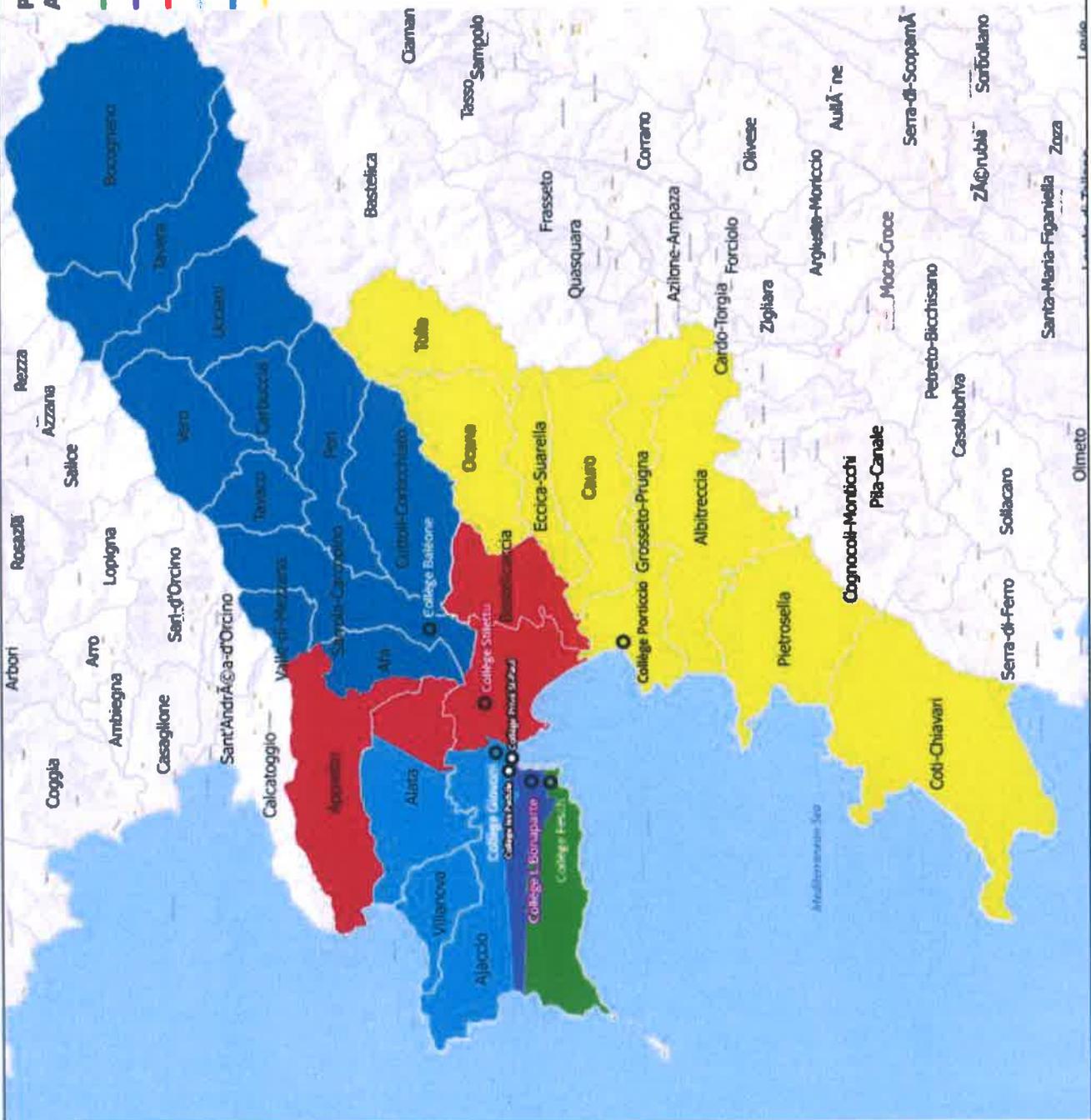


# Construction du scénario de base

# Secteurs scolaires re-sectorisés – hypothèse de base

Proposition de sectorisation des collèges du Grand Ajaccio - Octobre 2018

- Sectorisation du collège Fesch
- Sectorisation du collège Laetitia Bonaparte
- Sectorisation du collège Stiletto
- Sectorisation du collège Giovanni
- Sectorisation du collège Baléone
- Sectorisation du collège Porticcio



Sources : Rectorat de Corse



# Construction du scénario de base

## Du secteur actuel du collège Laëtitia

- Le secteur Belvédère est réorienté vers le collège Fesch

## Du secteur actuel du collège Les Padule

- La partie est du secteur actuel du collège Les Padule, délimitée par le chemin de Biancarello, la rue Paul Colonna d'Istria, la rue Jean Chiappe et la rue Ange Moretti (le secteur des Cannes est inclus) est orientée vers le collège Laëtitia
- La partie centrale du secteur actuel du collège Les Padules, délimitée par la rue Ange Moretti, et l'avenue du docteur Noël Franchini est orientée vers le collège Giovanni (le secteur des Salines est inclus)
- Villanova et « Alata est » sont orientées vers le collège Giovanni

## Du secteur actuel du collège Giovanni

- Le secteur « rue des Magnolias », délimité par le chemin de la Sposata est orienté vers le collège Stiletto
- Tout le secteur Pietralba, route de Mezzavia et Confine 1 et 2 est orienté vers le collège Stiletto (y compris la partie Ouest de la commune de Sarrola Carcopina)

## Du secteur actuel du collège Porticcio

- Basteicaccia est orienté vers le collège Stiletto

## Du secteur actuel du collège Baléone

- Alata Est et Appietto sont orientés vers le collège Stiletto

# Re-sectorisations envisagées - rentrée 2019

**Les Padules REP n. 2017 407 el.**  
(fermeture 2019)

Projections 580 à 600 Rentrée 2025

Alata ouest (58 el. 2017)  
Villanova (11 el. 2017)  
Route des Millelli (9 el. 2017)  
Est de la route d'Alata (43 el. 2017)  
Collège les Padules (23 élèves 2017)  
*Annulation (2 el. 2017)*  
**Les Salines (30 el. 2017)**

**8 élèves du secteur de Porticcio**  
**36 élèves du secteur de Baléone**  
**69 élèves du secteur de Giovoni**  
**34 élèves sur secteur de Laëtia Bonaparte**  
**18 élèves du secteur de Fesch**

Boulevard Georges Pompidou (10 el. 2017)  
*Annulation route de Sartane (7 el. 2017)*  
**Vazzo (37 el. 2017)**  
*Route de Vianello (8 el. 2017)*

Chapelle de Bianzarella (24 el. 2017)  
**Ecole des Carnes (25 el. 2017)**  
Tour du Cammeo (30 el. 2017)

**Laëtia Bonaparte REP n. 2017 556 el.**  
Capacité 750

**possibilité d'accueillir 70 élèves supplémentaires**  
Projections 660 à 680 Rentrée 2025

*Agences locales*

Ecole Saint-Jean (36 el. 2017)  
**Les Jardins de l'Empereur (44 el. 2017)**  
**Bienvenue (23 el. 2017)**

**Fesch n. 2017 616 el.**  
Capacité 700

**peu de possibilité d'accueil du fait de la Segpa**  
Projections 660 Rentrée 2025

*Agences*

**Giovoni REP n. 2017 676 el.**

Capacité 750

Projections 850 à 880 Rentrée 2025

**nécessite d'accueillir 100 à 130 élèves de moins**

*Agences autres secteurs (48 el. 2017)*

Pietralba (105 el. 2017)  
rue des maigolias (43 el. 2017)  
route de Mezzana (47 el. 2017)

**6ème**

**5ème 4ème 3ème**

**tous niveaux**

**tous niveaux**

**5ème 4ème 3ème**

**Baléone n. 2017 673 el.**

Capacité 600 + 100 (R. 2020)

**nécessite d'accueillir 60 à 110 élèves de moins**

Projections 760 à 810 Rentrée 2025

*Ala (122 el. 2017)*

**Alata est (55 el. 2017)**  
**Appietto (50 el. 2017)**

Bocogniano (11 el. 2017)  
Carbuccia (15 el. 2017)  
Custoli-Corticciato (78 el. 2017)  
*Peil (24 el. 2017)*

Sarrola-Carcopino (111 el. 2017)

**dort. Loc. Penicaggio (28 el. 2017)**

Tavaco (10 el. 2017)

Tavera (11 el. 2017)

Licciani (12 el. 2017)

Valle-di-Mezzana (24 el. 2017)

Vero (17 el. 2017)

**Stiletto (ouverture 2019)**

Capacité 800

**Soit 575 el. réorientés vers Stiletto**

**Autres (73 el.)**

**Porticcio n. 2017 401 el.**

Capacité 450

**nécessite d'accueillir 50 élèves de moins minimum**

Projections 460 à 500 Rentrée 2025

**Basticaçcia (130 el. 2017)**

**Albitrécia (3 el. 2017)**

*Cauro (2 el. 2017)*

Coti-Chiavari (18 el. 2017)

Eccola-Suarella (50 el. 2017)

Grosseto-Prugna (120 el. 2017)

Ocana (13 el. 2017)

Pietrosella (43 el. 2017)

Tolla (1 el. 2017)

**Autres (55 el.)**

# Prévisions après re-sectorisations

Hypothèse basse / Hypothèse haute	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fesch - Ajaccio (capacité 700)	615/620	600/605	620/630	635/640	660/670	670/675	680/690
Laëtitia Bonaparte - Ajaccio (capacité 750)	595/600	620/625	680/690	725/740	740/755	730/750	740/755
Giovoni - Ajaccio (capacité 750)	690/695	695/705	710/725	705/725	720/740	710/735	705/735
Stiletto - Ajaccio (capacité 800)	570/575	650/655	730/740	835/850	885/905	930/955	925/950
Baléone – Sarrola Carcopino (capacité 600 à 750)	650/660	610/630	600/630	590/625	600/645	600/650	615/670
Porticcio – Grosseto Prugna (capacité 450)	435/445	400/410	350/370	310/335	305/335	310/345	305/350

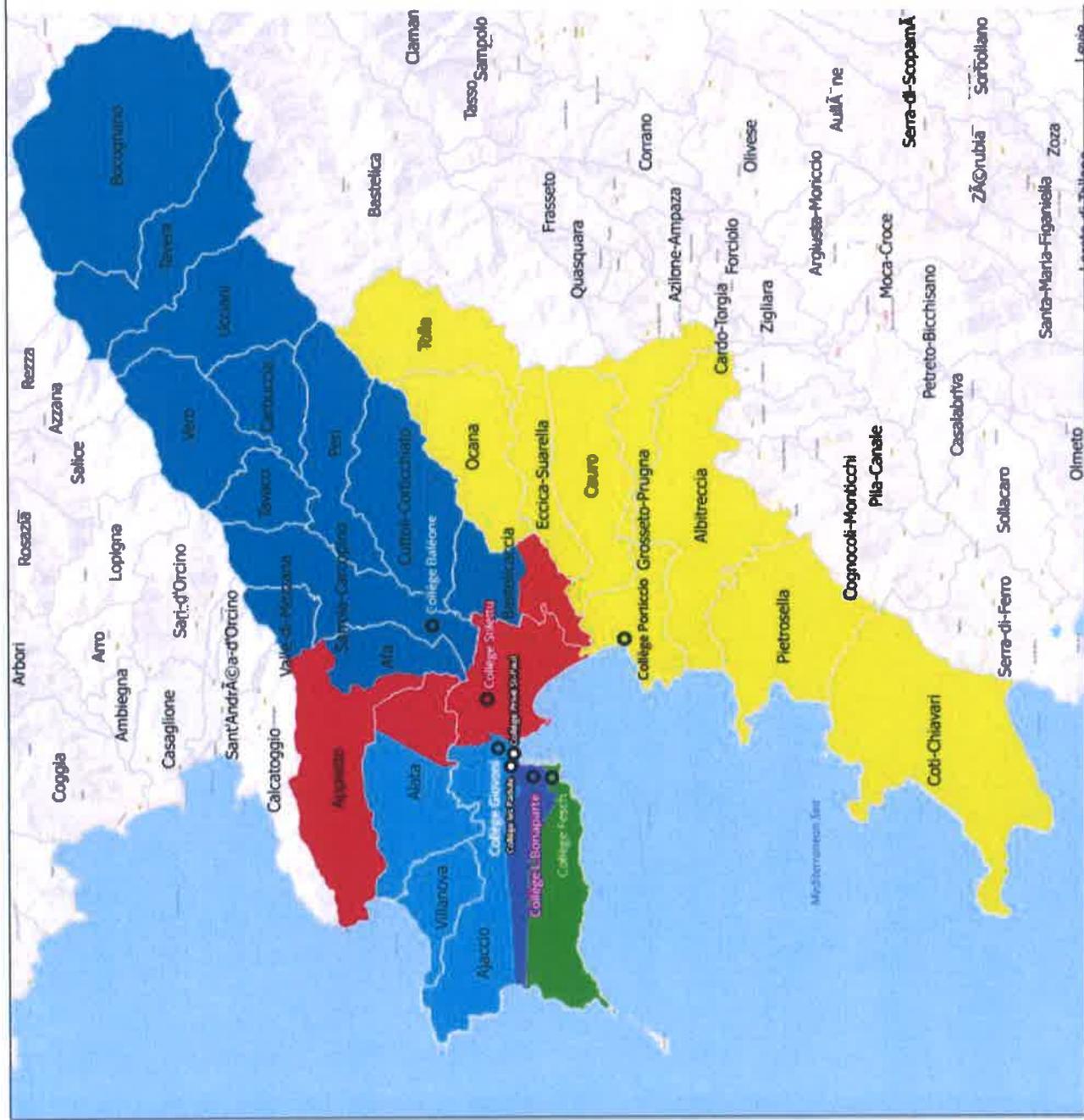
# 4 variantes appliquées au scénario de base

- Variante 1 : De Bottaccina à Casaccia (commune de Bastelicaccia) est orienté vers le collège Baléone
- Variante 2 : Alata Est est orientée vers le collège Stiletto et Appietto reste au collège Baléone
- Variante 3 : Le secteur « rue des Magnolias », délimité par le chemin de la Sposata est laissé au collège Giovoni
- Variante 4 : Variante 3 + Appietto reste au collège Baléone

# Variante 1

- De Bottaccina à Casaccia (commune de Bastelicaccia) est orienté vers le collège Baléone

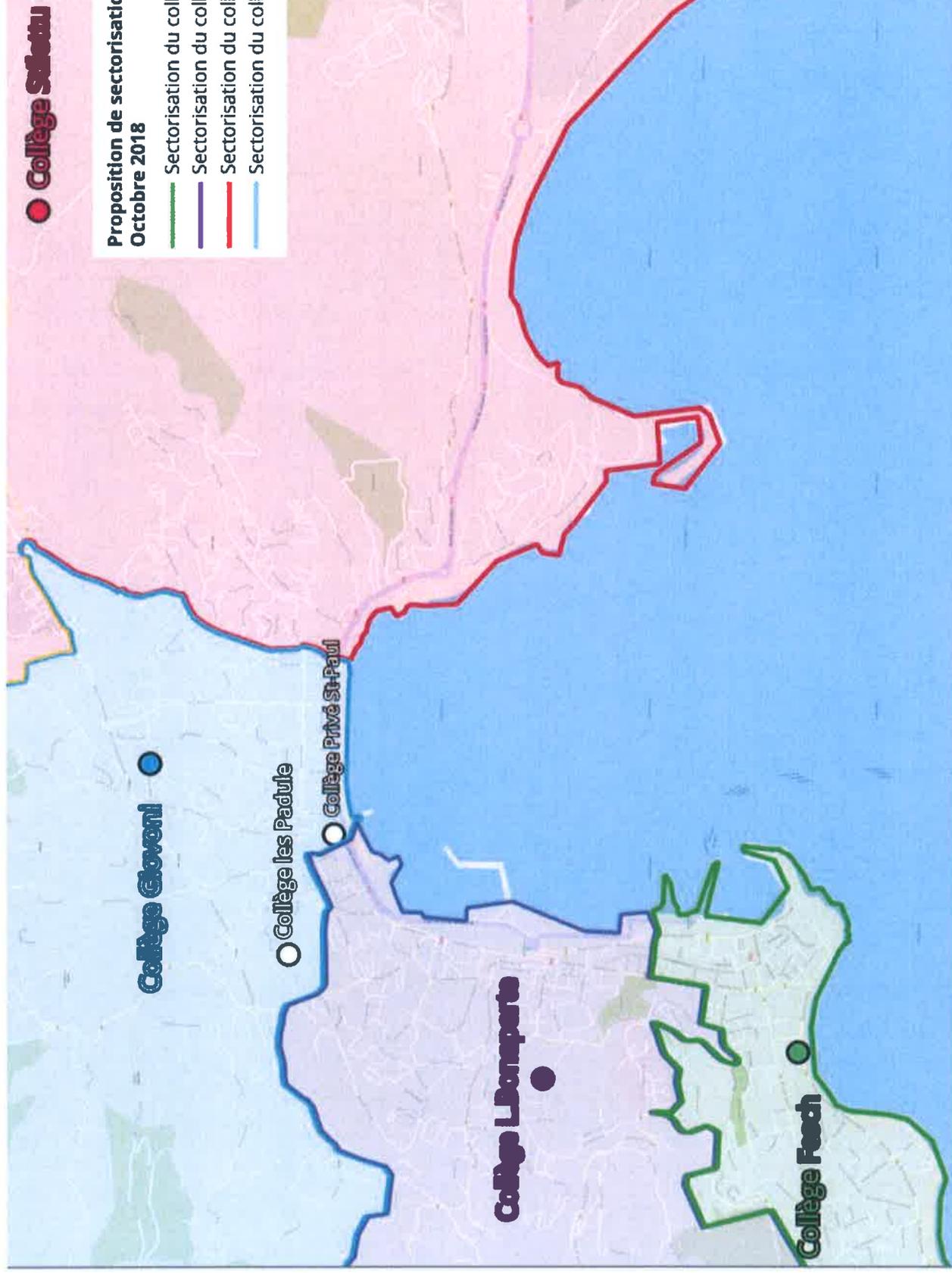
# Secteurs scolaires re-sectorisés – variante 1



Le secteur de Bottaccina à Casaccia, au nord de Bastelicaccia, est orienté vers Baléone

# Zoom sur les secteurs d'Ajaccio

## Secteurs scolaires re-sectorisés – variante 1



# Variante 1

## Du secteur actuel du collège Laëtitia

- Le secteur Belvédère est réorienté vers le collège Fesch

## Du secteur actuel du collège Les Padule

- La partie est du secteur actuel du collège Les Padule, délimitée par le chemin de Biancarello, la rue Paul Colonna d'Istria, la rue Jean Chiappe et la rue Ange Moretti (le secteur des Cannes est inclus) est orientée vers le collège Laëtitia
- La partie centrale du secteur actuel du collège Les Padules, délimitée par la rue Ange Moretti, et l'avenue du docteur Noël Franchini est orientée vers le collège Giovani (le secteur des Salines est inclus)
- Villanova et « Alata est » sont orientées vers le collège Giovani

## Du secteur actuel du collège Giovani

- Le secteur « rue des Magnolias », délimité par le chemin de la Sposata est orienté vers le collège Stiletto
- Tout le secteur Pietralba, route de Mezzavia et Confine 1 et 2 est orienté vers le collège Stiletto (y compris la partie Ouest de la commune de Sarrola Carcopina)

## Du secteur actuel du collège Porticcio

- Basteicaccia Sud est orienté vers Stiletto
- **Basteicaccia, de Bottacina à Casaccia est orienté vers Baléone**

## Du secteur actuel du collège Baléone

- Alata Est et Appietto sont orientés vers le collège Stiletto

# Re-sectorisations envisagées - rentrée 2019 - Variante 1

## Les Padules REP n. 2017 487 el. (fermeture 2019)

Projections 580 à 600 Rentrée 2025

Alta ouest (58 el. 2017)  
Villanova (11 el. 2017)  
Route des Millelli (9 el. 2017)  
Est de la route d'Alata (43 el. 2017)  
Collège les Padules (23 élèves 2017)  
*Espresso (12 el. 2017)*  
**Les Salines (30 el. 2017)**

**Giovoni REP n. 2017 676 el.**  
Capacité 750  
Projections 850 à 880 Rentrée 2025  
**nécessite d'accueillir 100 à 130 élèves de moins**

*Ajaccio Autres secteurs (461 el. 2017)*

Pietralba (105 el. 2017)  
rue des magnolias (43 el. 2017)  
route de Mezzavia (47 el. 2017)

**8 élèves du secteur de Porticcio**  
**36 élèves du secteur de Balone**  
**69 élèves du secteur de Giovoni**  
**34 élèves sur secteur de Laëtia Bonaparte**  
**18 élèves du secteur de Fesch**

5ème 4ème 3ème

tous niveaux

**Blelwardi Georges Pompidou (10 el. 2017)**  
**Arceville route de Sartene (7 el. 2017)**  
**Vazzio (37 el. 2017)**  
Route du Nicento (8 el. 2017)

tous niveaux

**Chemin de Bionacciolo (24 el. 2017)**  
**École des Cannes (25 el. 2017)**  
**Plau de Sartene (39 el. 2017)**

5ème 4ème 3ème

## Laëtia Bonaparte REP n. 2017 596 el.

Capacité 750

**possibilité d'accueillir 70 élèves supplémentaires**  
Projections 660 à 680 Rentrée 2025

*Ajaccio autres*

École Saint-Jean (36 el. 2017)

**Les Jardins de l'Empereur (44 el. 2017)**

**Belvédère (23 el. 2017)**

## Fesch n. 2017 616 el.

Capacité 700

**peu de possibilité d'accueil du fait de la Segpa**  
Projections 660 Rentrée 2025

*Ajaccio*

## Baléone n. 2017 673 el.

Capacité 600 + 100 (R. 2020)

**nécessite d'accueillir 60 à 110 élèves de moins**  
Projections 760 à 810 Rentrée 2025

*Ajaccio*

**Alata est (55 el. 2017)**

**Appierto (50 el. 2017)**

**Blocognano (11 el. 2017)**

**Carburcia (15 el. 2017)**

**Cuttoli-Corticchiato (78 el. 2017)**

**Parì (94 el. 2017)**

**Sarfoli-Carcopino (111 el. 2017)**

**Tavaco (10 el. 2017)**

**Tavera (11 el. 2017)**

**Ucciani (12 el. 2017)**

**Valle-di-Mezzana (24 el. 2017)**

**Vero (17 el. 2017)**

**dont Lot. Penicaggio (28 el. 2017)**

**Autres (73 el.)**

**Soit 565 el. réorientés vers Stiletto**

## Stiletto (ouverture 2019)

Capacité 800

## Porticcio n. 2017 461 el.

Capacité 450

**nécessite d'accueillir 50 élèves de moins minimum**  
Projections 460 à 500 Rentrée 2025

*Bastellaccia* (130 el. 2017)

**dont de Battaccina à Casaccia (38 el. 2017)**

**dont Bastellaccia Sud (92 el. 2017)**

**Alusirega (3 el. 2017)**

**Cauro (28 el. 2017)**

**Ceti-Chiavari (18 el. 2017)**

**Eccola-Suarella (50 el. 2017)**

**Grosseto-Prugna (120 el. 2017)**

**Ocana (13 el. 2017)**

**Pietrosella (43 el. 2017)**

**Tolla (1 el. 2017)**

**Autres (55 el.)**

*Ajaccio*

# Prévisions après re-sectorisations – variante 1

Hypothèse basse / Hypothèse haute	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fesch - Ajaccio (capacité 700)	615/620	600/605	620/630	635/640	660/670	670/675	680/690
Laëtizia Bonaparte - Ajaccio (capacité 750)	595/600	620/625	680/690	725/740	740/755	730/750	740/755
Giovoni - Ajaccio (capacité 750)	690/695	695/705	710/725	705/725	720/740	710/735	705/735
Stiletto - Ajaccio (capacité 800)	560/565	630/635	700/710	790/805	845/860	890/910	880/900
Baléone – Sarrola Carcopino (capacité 600 à 750)	660/675	635/655	630/660	630/670	645/690	650/700	660/715
Porticcio – Grosseto Prugna (capacité 450)	435/445	400/410	350/370	310/335	305/335	310/345	305/350

# Variante 2

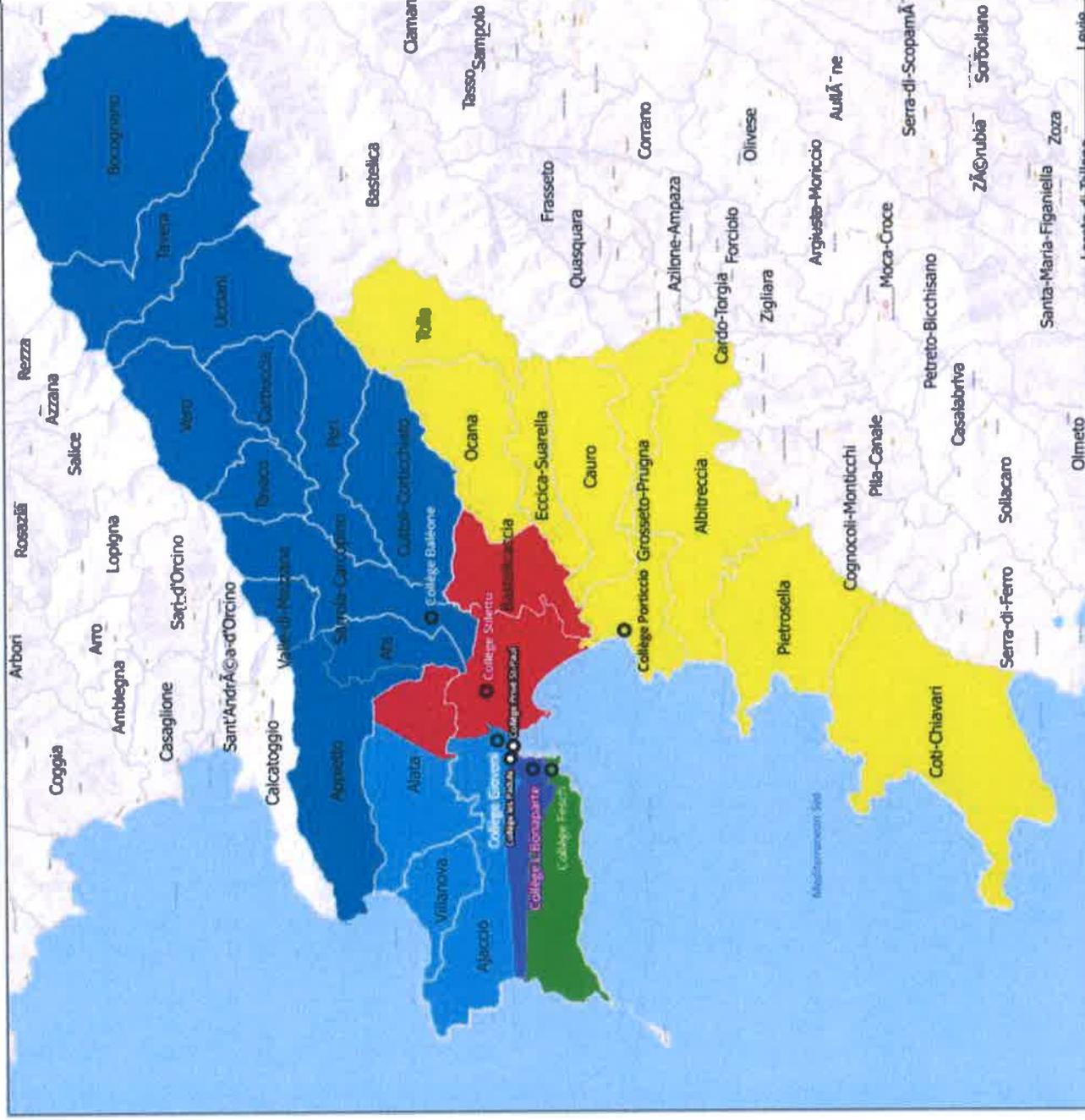
- Alata Est est orientée vers le collège Stiletto
- Appietto reste au collège Baléone

# Secteurs scolaires re-sectorisés – variante 2

## Proposition de sectorisation des collèges du Grand Ajaccio - Octobre 2018

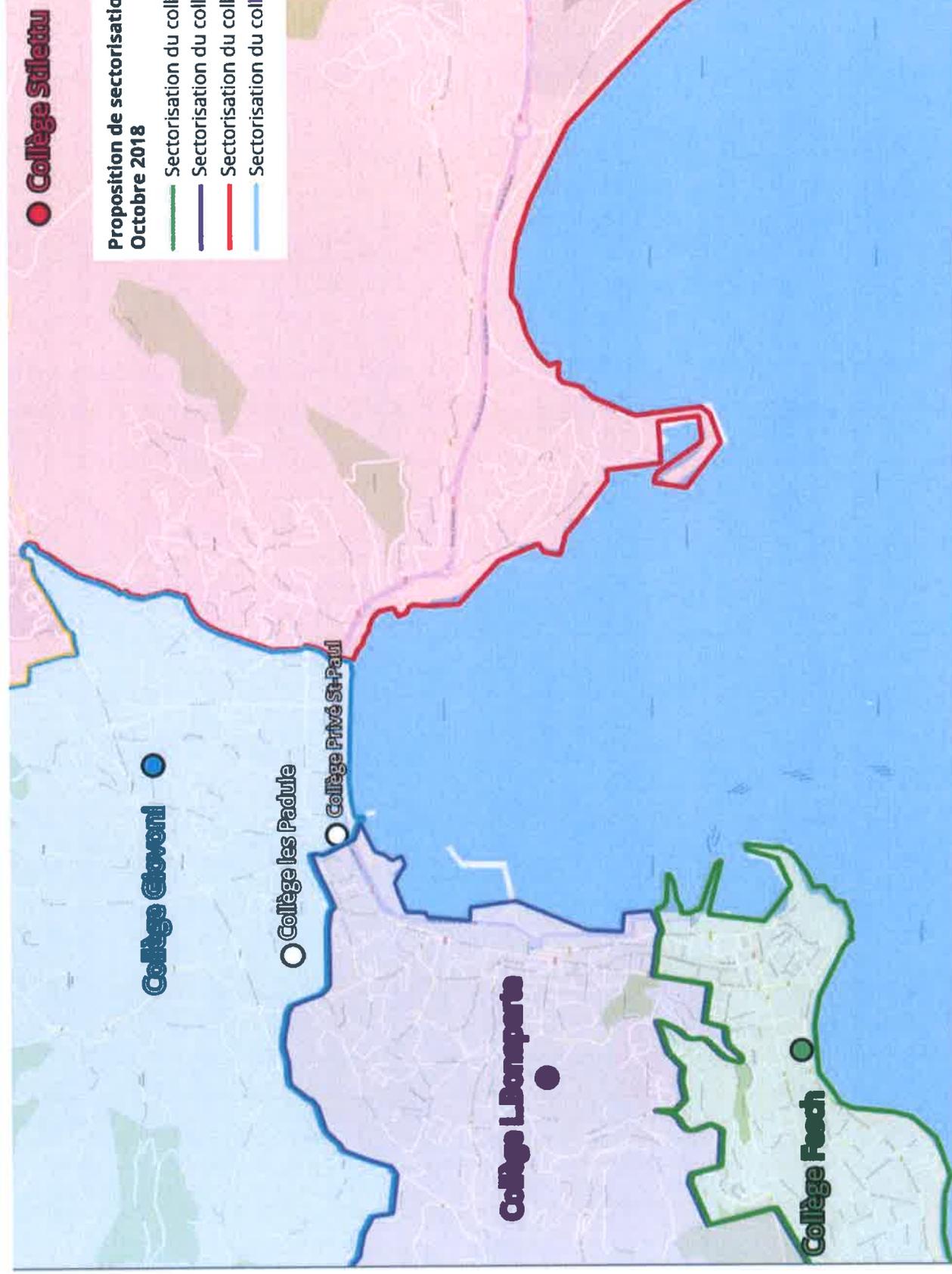
- Sectorisation du collège Fesch
- Sectorisation du collège Laetitia Bonaparte
- Sectorisation du collège Stiletto
- Sectorisation du collège Giovani
- Sectorisation du collège Baléone
- Sectorisation du collège Porticcio

Alata Est est orientée vers le collège Stiletto, et Appietto reste au collège Baléone



# Zoom sur les secteurs d'Ajaccio

## Secteurs scolaires re-sectorisés – variante 2



## Variante 2

### Du secteur actuel du collège Laëtitia

- Le secteur Belvédère est réorienté vers le collège Fesch

### Du secteur actuel du collège Les Padule

- La partie est du secteur actuel du collège Les Padule, délimitée par le chemin de Biancarello, la rue Paul Colonna d'Istria, la rue Jean Chiappe et la rue Ange Moretti (le secteur des Cannes est inclus) est orientée vers le collège Laëtitia
- La partie centrale du secteur actuel du collège Les Padules, délimitée par la rue Ange Moretti, et l'avenue du docteur Noël Franchini est orientée vers le collège Giovanni (le secteur des Salines est inclus)
- Villanova et « Alata est » sont orientées vers le collège Giovanni

### Du secteur actuel du collège Giovanni

- Le secteur « rue des Magnolias », délimité par le chemin de la Sposata est orienté vers le collège Stilettu
- Tout le secteur Pietralba, route de Mezzavia et Confine 1 et 2 est orienté vers le collège Stilettu (y compris la partie Ouest de la commune de Sarrola Carcopina)

### Du secteur actuel du collège Porticcio

- Bastelicaccia est orienté vers Stilettu

### Du secteur actuel du collège Baléone

- **Alata Est est orientée vers le collège Stilettu**
- Appietto reste au collège Baléone

# Re-sectorisations envisagées - rentrée 2019 - Variante 2

**Les Padules REP a. 2017 497 el.**  
(fermeture 2019)

Projections 580 à 600 Rentrée 2025

Alta ouest (58 el. 2017)  
Villanova (11 el. 2017)  
Route des Millelli (9 el. 2017)  
Est de la route d'Alata (43 el. 2017)  
Collège les Padules (23 élèves 2017)  
Frosolone (12 el. 2017)  
**Les Salines (30 el. 2017)**

**Giovani REP a. 2017 676 el.**  
Capacité 750

Projections 850 à 880 Rentrée 2025

**nécessite d'accueillir 100 à 130 élèves de moins**

*Apprentis autres secteurs (481 el. 2017)*

Pietralba (105 el. 2017)  
rue des magnolias (43 el. 2017)  
route de Mezzavia (47 el. 2017)

**8 élèves du secteur de Porticcio**  
**36 élèves du secteur de Baléone**  
**69 élèves du secteur de Giovani**  
**34 élèves sur secteur de Laëtitia Bonaparte**  
**18 élèves du secteur de Fesch**

Boulevard Georges Pompidou (10 el. 2017)  
Ancienne route de Santhèze (7 el. 2017)  
Vazio (37 el. 2017)  
Rue de Riccio (18 el. 2017)

*Chemin de Pissacelles (4 el. 2017)*  
Ecole des Cannes (25 el. 2017)  
Tour de L'Empereur (39 el. 2017)

**Laëtitia Bonaparte REP a. 2017 556 el.**

Capacité 750

**possibilité d'accueillir 70 élèves supplémentaires**

Projections 660 à 680 Rentrée 2025

*MATEO DISE*

Ecole Saint-Jean (36 el. 2017)

*Les Jardins de l'Empereur (44 el. 2017)*

Behédère (23 el. 2017)

**Fesch a. 2017 616 el.**

Capacité 700

**peu de possibilité d'accueil du fait de la Segga**

Projections 660 Rentrée 2025

*Ajaccio*

**Baléone a. 2017 673 el.**  
Capacité 600 + 100 (R. 2020)  
**nécessite d'accueillir 60 à 110 élèves de moins**  
Projections 760 à 810 Rentrée 2025

Alfa (122 el. 2017)

*Alata est (55 el. 2017)*

Appietto (50 el. 2017)

Bocognano (11 el. 2017)

Carbuccia (15 el. 2017)

Curtoli-Cortisciate (78 el. 2017)

Peri (94 el. 2017)

Sartola-Carcopino (111 el. 2017)

dont Lod. Peticcioppo (28 el. 2017)

Tavaco (10 el. 2017)

Tavera (11 el. 2017)

Ucciani (12 el. 2017)

Valle-di-Mezzana (24 el. 2017)

Vero (17 el. 2017)

**Autres (73 el.)**

**Stiletto (ouverture 2019)**

Capacité 800

**Soit 565 el. réorientés vers Stiletto**

**Porticcio a. 2017 461 el.**

Capacité 450

**nécessite d'accueillir 50 élèves de moins minimum**

Projections 460 à 500 Rentrée 2025

Bastelicaccia (130 el. 2017)

dont de Bastelicaccia à Casaccia (38 el. 2017)

dont Bastelicaccia Sud (92 el. 2017)

*Abbraccia (3 el. 2017)*

*Caune (28 el. 2017)*

Coà-Chiavari (18 el. 2017)

Eccia-Suarella (50 el. 2017)

Grosseto-Prugna (120 el. 2017)

Ocana (13 el. 2017)

Pietrosella (43 el. 2017)

Tolla (1 el. 2017)

**Autres (55 el.)**

# Prévisions après re-sectorisations – variante 2

Hypothèse basse / Hypothèse haute	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fesch - Ajaccio (capacité 700)	615/620	600/605	620/630	635/640	660/670	670/675	680/690
Laëtitia Bonaparte - Ajaccio (capacité 750)	595/600	620/625	680/690	725/740	740/755	730/750	740/755
Giovoni - Ajaccio (capacité 750)	690/695	695/705	710/725	705/725	720/740	710/735	705/735
Stiletu - Ajaccio (capacité 800)	560/565	620/630	690/705	780/795	830/850	875/900	865/890
Baléone – Sarrola Carcopino (capacité 600 à 750)	660/675	640/660	640/665	645/680	660/700	660/710	670/725
Porticcio – Grosseto Prugna (capacité 450)	435/445	400/410	350/370	310/335	305/335	310/345	305/350

# Variante 3

- Le secteur « rue des Magnolias », délimité par le chemin de la Sposata est laissé au collège Giovoni

# Secteurs scolaires re-sectorisés – variante 3



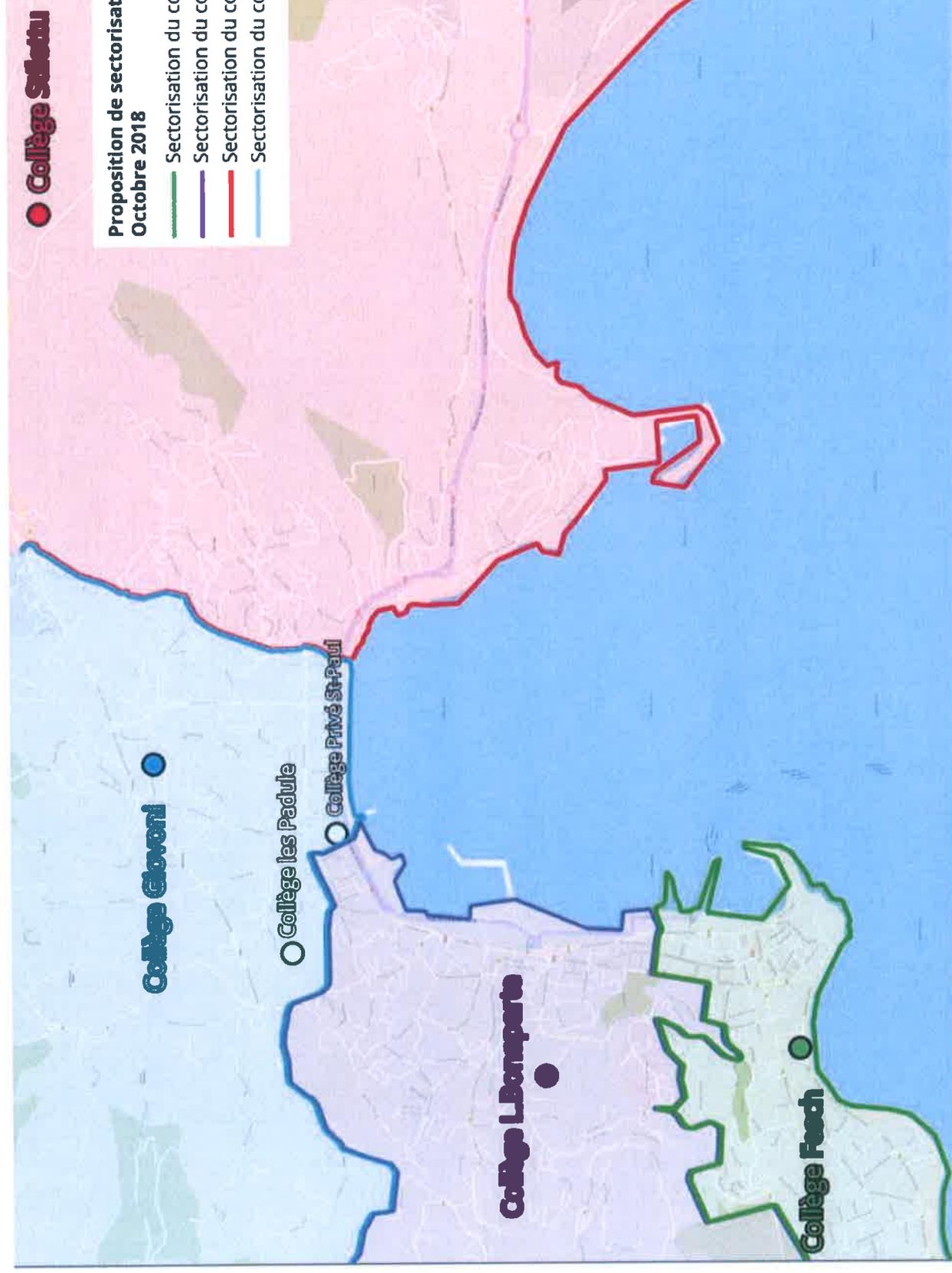
**Proposition de sectorisation des collèges du Grand Ajaccio - Octobre 2018**

- Sectorisation du collège Fesch
- Sectorisation du collège Laetitia Bonaparte
- Sectorisation du collège Stiletto
- Sectorisation du collège Giovani
- Sectorisation du collège Baléone
- Sectorisation du collège Porticcio

Le secteur « rue des Magnolias », délimité par le chemin de la Sposata est laissé au collège Giovani

# Zoom sur les secteurs d'Ajaccio

## Secteurs scolaires re-sectorisés – variante 3



## Variante 3

### Du secteur actuel du collège Laëtitia

- Le secteur Belvédère est réorienté vers le collège Fesch

### Du secteur actuel du collège Les Padule

- La partie est du secteur actuel du collège Les Padule, délimitée par le chemin de Biancarello, la rue Paul Colonna d'Istria, la rue Jean Chiappe et la rue Ange Moretti (le secteur des Cannes est inclus) est orientée vers le collège Laëtitia
- La partie centrale du secteur actuel du collège Les Padules, délimitée par la rue Ange Moretti, et l'avenue du docteur Noël Franchini est orientée vers le collège Giovanni (le secteur des Salines est inclus)
- Villanova et « Alata est » sont orientées vers le collège Giovanni

### Du secteur actuel du collège Giovanni

- Le secteur « rue des Magnolias », délimité par le chemin de la Sposata est laissé au collège Giovanni
- Tout le secteur Pietralba, route de Mezzavia et Confine 1 et 2 est orienté vers le collège Stilettu (y compris la partie Ouest de la commune de Sarrola Carcopina)

### Du secteur actuel du collège Porticcio

- Bastelicaccia est orienté vers le collège Stilettu

### Du secteur actuel du collège Baléone

- Alata Est et Appietto sont orientés vers le collège Stilettu



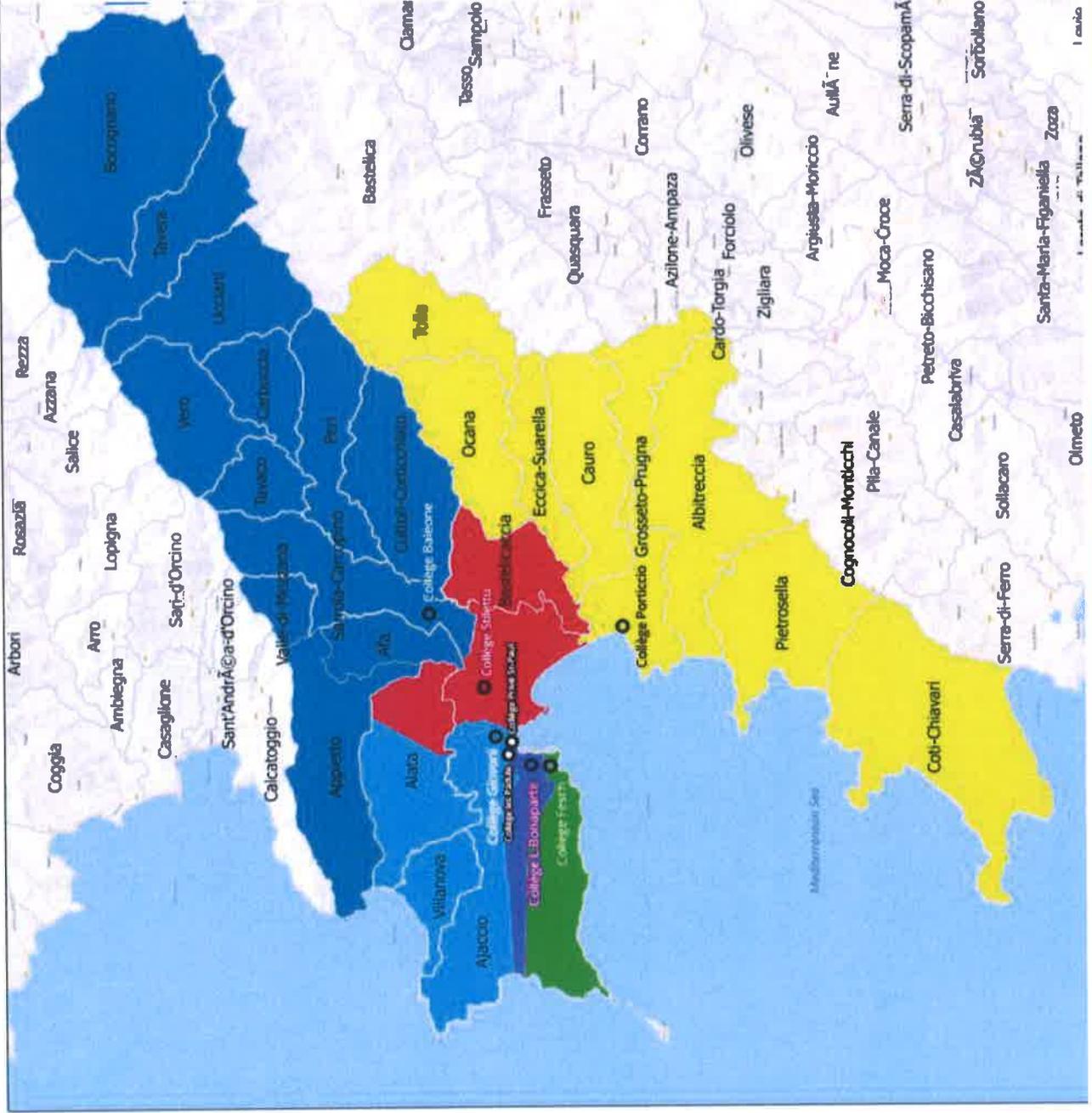
# Prévisions après re-sectorisations – variante 3

Hypothèse basse / Hypothèse haute	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fesch - Ajaccio (capacité 700)	615/620	600/605	620/630	635/640	660/670	670/675	680/690
Laëtitia Bonaparte - Ajaccio (capacité 750)	595/600	620/625	680/690	725/740	740/755	730/750	740/755
Giovoni - Ajaccio (capacité 750)	700/705	715/725	745/760	750/770	760/785	755/780	750/780
Stiletto - Ajaccio (capacité 800)	560/565	625/630	700/710	790/805	840/860	890/910	880/900
Baléone – Sarrola Carcopino (capacité 600 à 750)	650/660	610/630	600/630	590/625	600/645	600/650	615/670
Porticcio – Grosseto Prugna (capacité 450)	435/445	400/410	350/370	310/335	305/335	310/345	305/350

## Variante 4

- Le secteur « rue des Magnolias », délimité par le chemin de la Sposata est laissé au collège Giovoni
- Alata Est est orientée vers le collège Stiletto
- Appietto reste au collège Baléone

# Secteurs scolaires re-sectorisés – variante 4



**Proposition de sectorisation des collèges du Grand Ajaccio - Octobre 2018**

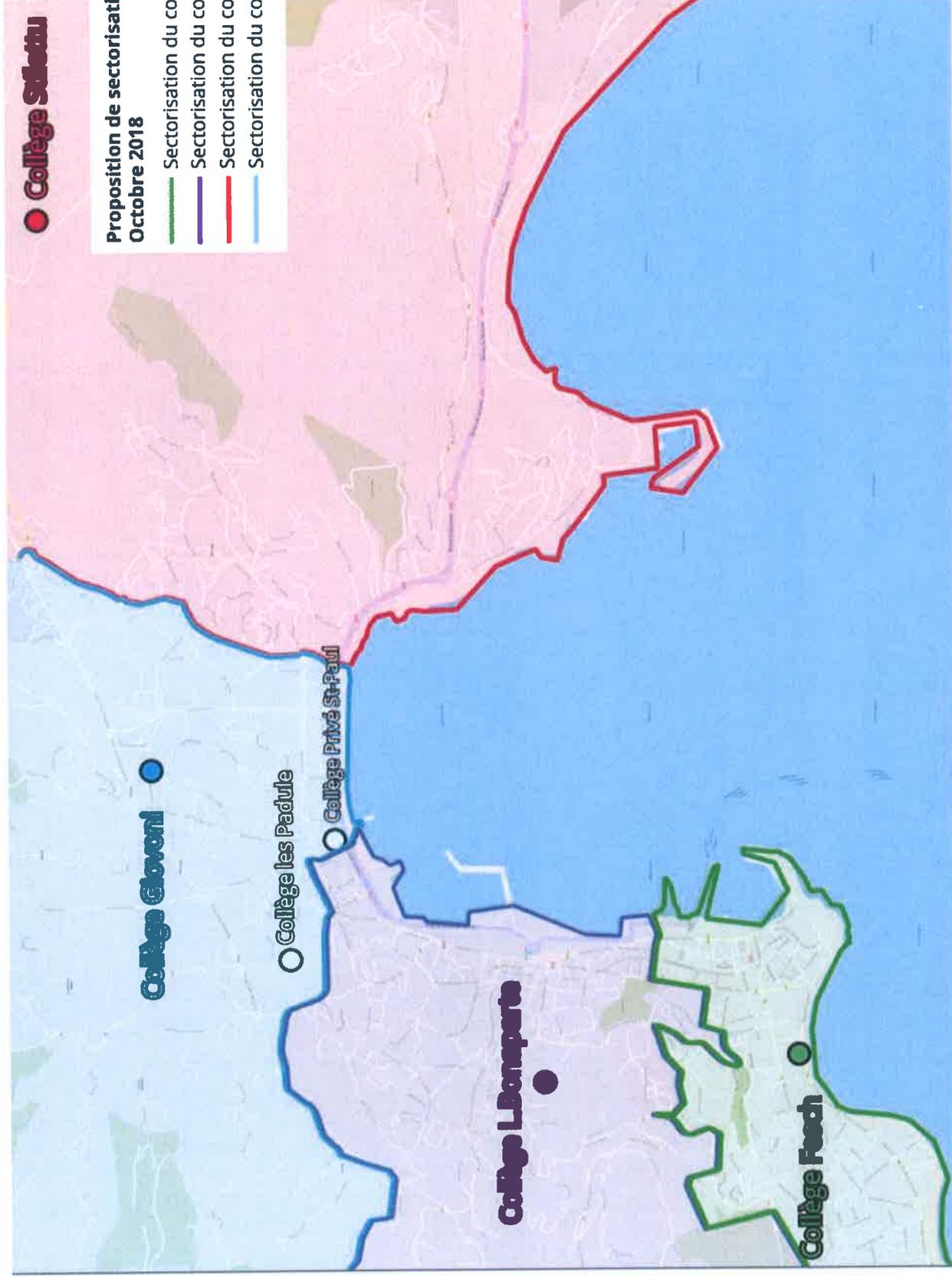
- Sectorisation du collège Fesch
- Sectorisation du collège Laetitia Bonaparte
- Sectorisation du collège Stiletto
- Sectorisation du collège Giovanni
- Sectorisation du collège Baléone
- Sectorisation du collège Porticcio

Le secteur « rue des Magnolias », délimité par le chemin de la Sposata est laissé au collège Giovanni

Alata Est est orientée vers le collège Stiletto  
Appietto reste au collège Baléone

# Zoom sur les secteurs d'Ajaccio

## Secteurs scolaires re-sectorisés – variante 4



## Variante 4

### Du secteur actuel du collège Laëtitia

- Le secteur Belvédère est réorienté vers le collège Fesch

### Du secteur actuel du collège Les Padule

- La partie est du secteur actuel du collège Les Padule, délimitée par le chemin de Biancarello, la rue Paul Colonna d'Istria, la rue Jean Chiappe et la rue Ange Moretti (le secteur des Cannes est inclus) est orientée vers le collège Laëtitia
- La partie centrale du secteur actuel du collège Les Padules, délimitée par la rue Ange Moretti, et l'avenue du docteur Noël Franchini est orientée vers le collège Giovanni (le secteur des Salines est inclus)
- Villanova et « Alata est » sont orientées vers le collège Giovanni

### Du secteur actuel du collège Giovanni

- Le secteur « rue des Magnolias », délimité par le chemin de la Sposata est laissé au collège Giovanni
- Tout le secteur Pietralba, route de Mezzavia et Confine 1 et 2 est orienté vers le collège Stiletto (y compris la partie Ouest de la commune de Sarrola Carcopina)

### Du secteur actuel du collège Porticcio

- Bastelicaccia est orienté vers le collège Stiletto

### Du secteur actuel du collège Baléone

- Alata Est est orientée vers le collège Stiletto
- Appietto reste au collège Baléone

# Re-sectorisations envisagées - rentrée 2019 - Variante 4

**Les Padules REP n. 2017 407 el.**  
(fermeture 2019)  
Projections 580 à 600 Rentrée 2025

**Giovoni REP n. 2017 676 el.**  
Capacité 750  
Projections 850 à 880 Rentrée 2025  
**nécessite d'accueillir 100 à 130 élèves de moins**  
rue des magnolias (43 el. 2017)  
Agnone autres établissements (101 el. 2017)

**Stiletto (ouverture 2019)**  
Capacité 800  
Soit 550 el. réorientés vers Stiletto  
Autres (73 el.)

Alata ouest (58 el. 2017)  
Villanova (11 el. 2017)  
Route des Millelli (9 el. 2017)  
Est de la route d'Alata (43 el. 2017)  
Côté des les Piscules (23 élèves 2017)  
Etruscos (12 el. 2017)  
**Les Salines (30 el. 2017)**

**8 élèves du secteur de Porticcio**  
36 élèves du secteur de Baléone  
69 élèves du secteur de Giovoni  
34 élèves sur secteur de Laëtia Bonaparte  
18 élèves du secteur de Fesch

Boulevard Georges Pompidou (10 el. 2017)  
Agnone côté de Surtène (7 el. 2017)  
Vazzo (37 el. 2017)  
Rue de Villanova (8 el. 2017)

Chemin de Villanova (28 el. 2017)  
Ecole des Cannes (25 el. 2017)  
Trout de Sarrone (17 el. 2017)

**Laëtia Bonaparte REP n. 2017 556 el.**  
Capacité 750  
**possibilité d'accueillir 70 élèves supplémentaires**  
Projections 660 à 680 Rentrée 2025

**Les Jardins de l'Empereur (44 el. 2017)**  
Béthère (23 el. 2017)

**Fesch n. 2017 616 el.**  
Capacité 700  
**peu de possibilité d'accueil du fait de la Segga**  
Projections 660 Rentrée 2025

**Baléone n. 2017 673 el.**  
Capacité 600 + 100 (R. 2020)  
**nécessite d'accueillir 60 à 110 élèves de moins**  
Projections 760 à 810 Rentrée 2025

Ala (122 el. 2017)  
Alata est (55 el. 2017)  
Appetto (50 el. 2017)  
Bocognano (11 el. 2017)  
Carbuccia (15 el. 2017)  
Curtoli-Contrastate (78 el. 2017)  
Pari (84 el. 2017)  
Sarrone-Caroppino (111 el. 2017)  
dixt. Lot. Penicoggio (28 el. 2017)  
Tavaco (10 el. 2017)  
Tavera (11 el. 2017)  
Ucciani (12 el. 2017)  
Valle-di-Meziane (24 el. 2017)  
Vero (17 el. 2017)

**Porticcio n. 2017 451 el.**  
Capacité 450  
**nécessite d'accueillir 50 élèves de moins minimum**  
Projections 460 à 500 Rentrée 2025

Bastelaccia (130 el. 2017)  
dont de Bottaccina à Casaccia (38 el. 2017)  
dont Bastelaccia Sud (92 el. 2017)  
Agnone (3 el. 2017)  
Capaci (28 el. 2017)  
Coti-Chiavari (18 el. 2017)  
Ecola-Suarella (50 el. 2017)  
Grosso-Prugna (120 el. 2017)  
Ocana (13 el. 2017)  
Pietrosella (43 el. 2017)  
Tella (1 el. 2017)  
Autres (55 el.)

# Prévisions après re-sectorisations – variante 4

Hypothèse basse / Hypothèse haute	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fesch - Ajaccio (capacité 700)	615/620	600/605	620/630	635/640	660/670	670/675	680/690
Laëtizia Bonaparte - Ajaccio (capacité 750)	595/600	620/625	680/690	725/740	740/755	730/750	740/755
Giovoni - Ajaccio (capacité 750)	700/705	715/725	745/760	750/770	760/785	755/780	750/780
Stiletto - Ajaccio (capacité 800)	545/555	600/605	660/670	735/750	775/805	830/850	820/845
Baléone – Sarrola Carcopino (capacité 600 à 750)	660/675	640/660	640/670	645/680	660/700	660/710	670/730
Porticcio – Grosseto Prugna (capacité 450)	435/445	400/410	350/370	310/335	305/335	310/345	305/350

# Synthèse

**Hypothèse de base :** Le secteur des Padules réparti entre les collèges Giovoni et Laëtitia à l'Ouest et Stiletto à l'est, de Pietralba à la Confina . Le Belvédère orienté vers le collège Fesch. Bastelicaccia orienté vers le collège Stiletto. Alata est et Appietto orientés vers le collège Stiletto

→ Le collège Stiletto serait saturé dès 2021 avec 950 élèves en 2025

**Variante 1 :** Idem Option 1, mais seule Bastelicaccia Sud est orienté vers le collège Stiletto, le secteur de Bottaccina à Casaccia est orienté vers le collège Baléone

→ Le collège Stiletto serait saturé dès 2022 avec 900 élèves en 2025

**Variante 2 :** Idem Option 1, mais seule Alata est est orientée vers le collège Stiletto, Appietto reste au collège Baléone

→ Le collège Stiletto serait saturé dès 2022 avec 890 élèves en 2025

**Variante 3 :** Idem Option 1, mais le secteur « rue des Magnolias » reste au collège Giovoni

→ Le collège Stiletto serait saturé dès 2022 avec 900 élèves en 2025

→ Le collège Giovoni serait saturé dès 2021 avec 780 élèves en 2025

**Variante 4 :** Idem Variante 3 (« rue des Magnolias » reste à Giovoni), mais seule Alata Est est orientée vers le collège Stiletto, Appietto reste au collège Baléone

→ Le collège Stiletto serait saturé dès 2022 avec 845 élèves en 2025

→ Le collège Giovoni serait saturé dès 2021 avec 780 élèves en 2025

# Fin de l'étude



## Annexe A2 : Propositions de sectorisation des collèges du périmètre d'Aiacciu et du grand Aiacciu

### 2.1 Données de cadrage : présentation des éléments ressortant de l'étude cf. étude conclusive sur Aiacciu en annexe A1

Il convient de mettre en exergue, les principales caractéristiques relatives à la situation actuelle des collèges et aux prévisions d'effectifs ainsi que les perspectives d'intervention pour améliorer l'accueil des collégiens dans les établissements.

#### 2.1.1 État des lieux et prévisions des effectifs à moyen terme des 6 collèges concernés dans le cadre de la sectorisation actuelle

- 6 collèges sont concernés : collège FESCH, collège LAETITIA, collège PADULE (remplacé par le collège STILETTU), collège GIOVONI, collège BALÉONE, collège PURTICHJU. Ensemble, ces 6 établissements accueillent une population de 3 479 collégiens (hors SEGPA) à la rentrée 2017 et 3 507 collégiens à la rentrée 2018 pour une capacité d'accueil théorique totale de 3850 places.
- La capacité globale d'accueil apparait comme suffisante à la rentrée 2017, pour autant, des tensions existent dans deux établissements :
  - Au collège de PURTICHJU, 461 élèves accueillis à la rentrée 2017 pour une capacité d'accueil de 450 places ;
  - Au collège de BALÉONE, 673 élèves accueillis à la rentrée 2017 pour une capacité d'accueil de 600 places.
- Des prévisions d'effectifs pour les rentrées 2019 à 2025 ont été calculées selon deux hypothèses : haute et basse ; les chiffres mobilisés correspondent à l'hypothèse haute qui a été privilégiée afin de respecter un principe de précaution.
- Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2019, puis à l'horizon 2025, font apparaître une montée en charge des effectifs très importante conduisant à des situations de sureffectifs dans trois établissements voir quatre, si la sectorisation reste en l'état :
  - Le collège de BALÉONE, malgré une capacité d'accueil augmentée grâce à des travaux d'extension et de réaménagement des locaux (il passerait de 600 places à 750 places à l'horizon 2020), l'effectif estimé à 695 élèves dès la rentrée 2019, devrait atteindre 813 élèves à la rentrée 2025 ;
  - Au collège de PURTICHJU, où aucune extension des locaux ne peut être réalisée (zone inondable), les 450 places disponibles ne permettront pas d'accueillir la totalité des 479 élèves attendus pour la rentrée 2019, puis les 503 élèves prévus à la rentrée 2025 ;
  - Le collège GIOVONI, d'une capacité d'accueil de 750 places, devrait quant à lui, faire face à la rentrée 2025 à 879 élèves ;
  - Le collège du STILETTU, d'une capacité d'accueil de 800 places, arriverait très vite à saturation, dès les rentrées 2022 ou 2023 quel que soit le scénario de resectorisation.

Ce périmètre d'étude cumule donc plusieurs difficultés.

### **2.1.2 Problématiques et enjeux identifiés**

Il apparaît que tous les secteurs de recrutement des collèges doivent faire l'objet d'un redécoupage, car l'ouverture du collège du Stiletto et la nécessaire définition de son secteur de recrutement génèrent une redistribution des quartiers entre ces structures.

C'est toute une opération de rééquilibrage, qu'il convient d'effectuer.

Cet exercice requiert deux points de vigilance particuliers.

- Désengorger le collège de PURTICHJU sans risquer de mettre le collège de BALÉONE en tension.
- La définition du secteur doit être réalisée en préservant la mixité sociale et une forme d'équilibre entre les autres collèges, notamment en portant une attention particulière au collège GIOVONI classé en REP.

## **2.2 Propositions de modification de la sectorisation**

Il s'agit de se prononcer d'une part, sur les modalités de mise en œuvre de la nouvelle sectorisation et d'autre part, sur le découpage des six secteurs de recrutement.

### **2.2.1 Les modalités de la nouvelle sectorisation**

Afin de limiter les désagréments éventuels pour les familles, pouvant être occasionnés par le changement du collège de secteur, il vous est proposé de mettre en œuvre la nouvelle sectorisation de façon progressive :

- À la rentrée 2019, ne sont concernés que les entrants en 6<sup>e</sup> ;
- À la rentrée 2020, sont concernés, les entrants en 6<sup>e</sup> et poursuivants en 5<sup>e</sup> ;
- À la rentrée 2021, sont concernés, les entrants en 6<sup>e</sup> et poursuivants en classes de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ;
- À la rentrée 2022 : tous les élèves sont concernés

Ces modalités auront une incidence sur la mise en place de nouveaux circuits de transports scolaires parallèlement aux circuits existants, sur une durée de trois ans.

### **2.2.2 Les modifications de sectorisation**

Au regard des différentes hypothèses envisagées, un scénario de base s'est détaché dans l'étude conclusive, mais des variantes ont également été étudiées. Le redécoupage proposé tient compte de la proximité géographique, de la capacité d'accueil disponible et du maintien de la mixité sociale au sein de l'établissement.

Dans le scénario de base, tous les collèges du périmètre sont impactés par un redécoupage de plus ou moins grande ampleur comme présenté ci-après.

- **Construction du secteur du collège du STILETTU**

Secteurs entrants
<i>En provenance du collège des Padule</i>
<u>Périmètre BLD GEORGES POMPIDOU</u> (rue Roland Giovannangeli / rue des Menuisiers / chemin de st joseph / quartier st Joseph)
<u>Périmètre ROUTE DU RICANTO</u> (route d'aspretto / route de l'ancienne batterie d'aspretto / route du Lazaret / route du ricanto / ancienne route de Sartène / Aspretto)
<u>Périmètre Vazzio</u> (vazzio)
<i>En provenance du collège Giovoni</i>
<u>Périmètre PIETRALBA</u> (avenue du Mont Thabor, Chemin de Pietralba, rue Martin Borgomano / rue des terrasses fleuries / rue du soleil levant / avenue Noël Franchini)
<u>Périmètre ROUTE DES MAGNOLIAS</u> (chemin de la Sposata / rue des Magnolias / les terrasses d'Assunta / les hauts de Bodiccioni)
<u>Périmètre MEZZAVIA</u> (Suartello / Soleils de Mezzavia / Cité les Pins / Jardins de Mezzavia / Stiletto / Chemin de Ranucchietto / Chemin du Stade / Chemin d'Acqualonga / Griggiola - ancien chemin d'Ajaccio à Appietto)
<i>En provenance du collège Baléone</i>
<u>Périmètre partiel MEZZAVIA</u> (rés. Coteaux de Mezzavia)
<u>Périmètre LOTISSEMENT PERNICAGGIO</u> (Confina 1 et 2)
<u>Périmètre ALATA</u> (Trova / Tuscia / Pietrosella / Balisaccia...)
<u>Périmètre APPIETTO</u> (Village / Listinconu / Golfe de Lava)
<i>En provenance du collège de Porticcio</i>
<u>Périmètre BASTELICACCIA</u>

- **Modification du secteur du collège FESCH**

Secteurs entrants <i>(en provenance du collège Laetitia)</i>	Secteurs sortants
<u>Périmètre BELVEDERE</u> (Avenue de la Libération, Chemin de l'Olivetto, rue Sylvestre Frasseto)	

- **Modification du secteur du collège LAETITIA**

Secteurs entrants *(en provenance du collège des Padule)*

Périmètre CHEMIN DE BIANCARELLO (Chemin de Biancarello / avenue Kennedy / Bld Dominique Paoli / Montée saint Jean / rue colonel et cmdt Bianca maria)

Périmètre ECOLE DES CANNES (rue Pierre Bonardi / Rue des Cannes / rue Jean Chiappe / rue ange Moretti)

Périmètre TOUR ARMOISE (rue Paul Colonna d'Istria / rue du 1er Bataillon de choc / rue des eucalyptus / cours Napoléon à partir du n°97 / rue des pommiers)

Secteurs sortants

Périmètre BELVEDERE (Avenue de la Libération, Chemin de l'Olivetto, rue Sylvestre Frasseto)

- **Modification du secteur du collège BALÉONE**

Secteurs entrants

Secteurs sortants

Périmètre partiel MEZZAVIA (Rés. coteaux de Mezzavia)

Périmètre LOTISSEMENT PERNICAGGIO (Confina 1 et 2)

Périmètre ALATA (Trova / Tuscia / Pietrosella / Balisaccia...)

Périmètre APPIETTO (Village /

- **Modification du secteur du collège PURTICHJU**

Secteurs entrants

Secteurs sortants

Périmètre BASTELICACCIA

- **Modification du secteur du collège GIOVONI**

Secteurs entrants <i>(en provenance du collège des Padule)</i>	Secteurs sortants
<p><u>Périmètre ALATA OUEST</u> (Alata village, Pruno)  <u>Périmètre VILLANOVA</u>  <u>Périmètre ROUTE DES MILELLI</u> (chemin et quartier croix Alexandre / les Milelli / a casarella route d'Alata)  <u>Périmètre EST DE LA ROUTE D'ALATA</u> (lotissement a castagnola / route d'Alata ex cours Jean Nicoli / route du village d'Alata / est de la route Alzo di Leva /rue alzo di leva / chemin d'erbajolo / lotissement pratti / lotissement San biaggio route d'Alata)  <u>Périmètre « COLLEGE DES PADULE »</u> (rue Vincent de Moro-Giafferi / les moulins blancs / les moulins de Padula / rue Nicolas Peraldi / rue Achille Peretti / bld abbé recco)  <u>Périmètre FINOSELLO</u> (rue des archives / rue François Pietri )  <u>Périmètre SALINES</u> (rue François COTI / rue Jacques Gavini / cours Prince impérial / HLM Salines)</p>	<p><u>Périmètre PIETRALBA</u> (avenue du Mont Thabor, Chemin de Pietralba, rue Martin Borgomano, / rue des terrasses fleuries / rue du soleil levant, avenue Noël Franchini)  <u>Périmètre ROUTE DES MAGNOLIAS</u> (chemin de la Sposata /rue des Magnolias / terrasses d'Assunta,Hauts de Bodiccione )  <u>Périmètre MEZZAVIA</u> (Suartello /Soleils de Mezzavia /, Cité les Pins /Jardins de Mezzavia / Stiletto/ Chemin de Ranucchetto / Chemin du Stade /Chemin d'Acqualonga /Griggiola – ancien chemin d'Ajaccio à Appietto)</p>

- **Les variantes**

Afin d'affiner la réflexion menée, 4 variantes ont été étudiées. Il est important de souligner que ces diverses opérations de redécoupage (scénario de base et variantes) ne permettront pas d'éviter une situation de saturation rapide du collège du Stiletto dans tous les cas de figure. De plus, deux variantes entraînaient également une saturation rapide du collège Giovoni dès la rentrée 2021. Elles n'ont pas été retenues d'emblée.

Les deux variantes étudiées sont les suivantes :

- **Variante n° 1** : le secteur allant de Bottaccina à Casaccia (commune de Bastelicaccia) est orienté vers le collège BALÉONE (au lieu du collège du Stiletto dans le scénario de base). => Avec cette variante, le collège du STILETTU, arrive à saturation dès la rentrée 2022 avec un effectif attendu de 805 élèves.

- **Variante n° 2** : le secteur Alata Est est orienté vers le COLLÈGE STILETTU et Appietto reste au COLLÈGE BALÉONE (au lieu d'Alata Est vers le COLLÈGE GIOVONI et Appietto vers le COLLÈGE STILETTU dans le scénario de base). => Avec cette variante, le collège du **STILETTU, arrive à saturation à la rentrée 2023** avec un effectif attendu de 850 élèves.

Au regard de la montée en charge des effectifs attendus, la **sectorisation ressortant du scénario de base modulé par la variante n° 2 est retenue**. Ce choix permet de différer à l'horizon 2023 la saturation du collège du Stiletto, qui interviendrait plus précocement dans les autres cas et de manière plus importante comme le révèle le tableau ci-dessous.

**Tableau : Montée en charge des effectifs attendus au collège du Stiletto**

	Rentrée 2019	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022	Rentrée 2023	Rentrée 2024	Rentrée 2025	
scénario de Base	575	655	740	850	905	955	950	pas d'autre collège en tension
variante 1	565	635	710	805	860	910	900	pas d'autre collège en tension
variante 2	565	630	705	795	850	900	890	pas d'autre collège en tension
variante 3	565	630	710	805	860	910	900	+ collège Giovoni en tension à partir de 2021 avec 760 élèves attendus
variante 4	555	605	670	750	805	850	845	+ Collège Giovoni en tension à partir de 2021 avec 785 élèves attendus

## ANNEXE A3

**Secteurs scolaires des collèges des zones urbaines et périurbaines d'Aiaccu**

## Secteur du collège Fesch à compter de la rentrée scolaire 2019

### Commune d'Aiaccu

1er consul (av. du)
Aloes (rue des)
Alphonse (rue sœur)
Anciens fossés (rue)
Archipel (av. de l')
Arène (rue Emmanuel)
Assomption (rue de l')
Balestrino (rue)
Bonaparte (crs Lucien)
Bonaparte (rue)
Benielli (rue Cmdt)
Bois des Anglais (Sentier)
Bonino (rue)
Bosc (blvrd capitaine)
Bûcherons (rue des)
Cacalovo (chemin de )
Cacalovo (rue de)
Cactus (rue des)
Campbell (rue Miss)
Campi (rue Gal)
Casalonga (rue Sergent)
Casanova (blvd Danielle)
Chiappe (rue Conventionnel)
Chieze (rue Jean)
Colomba (rue)
Conseil d'Etat (avenue)
Conti (rue Etienne)
Clada (rue)
Crêtes (avenue des)
Cyclamens (rue des )
Cyrnos (rue)
Fabiani (Blvd Dominique)
Fesch (rue) du n°2 à 58 et de 1 à 45
Fiorella (rue Gal)
Forcioli-Conti (rue)
Fort (rue du)
Giunchetta (passage)
Glacis (rue des)
Grandval (cours)
Halles (rue des)
Iena (rue)
Impératrice Eugénie (av) jusqu'au n° 20 et au n° 19
Landry (blvd Adolphe)
Letizia (rue)
Lévie (rue Gal)
Lévie (av. Jean)
Lambruschini (rue major)

Livrelli (rue cap.)
Lorenzo Vero (rue)
Machini (av. Eugene)
Marengo (rue de)
Martinetti (rue)
Mérimée (rue)
Mont Carmel (rue)
Napoléon (crs) n° 2 au 44 et du n° 1 au 35
Notre-Dame (rue)
Ornano (rue Maréchal)
Ottavi (rue)
Paris (av.)
Péri (rue Gabriel)
Peri (rue Jérôme)
Pietri (av. Nicolas)
Pompéani (rue Docteur)
Pont d'Arcole (rue )
Porta (rue de la)
Pozzo di Borgo (rue)
Quai l'Herminier
Quai Napoleon
Rivoli (rue de)
Roi Jérôme (Blvd)
Rossi (rue)
Rossini (blvd Pascal)
Saint Roch (rue)
Sainte Claire (rue)
Salini (blvd François)
Scamaroni (blvd Fred)
Sebastiani (rue)
Serafini (av. Antoine)
Spinola (place)
St Charles (rue)
Solferino (rue)
Stéphanopoli (rue)
Stéphanopoli de Comnène (blvd)
Tino Rossi (blvd)
Trévisse (rue)
Trois-Maries (rue des)
Verdun (avenue)
Wagram (rue de)
Waleska (rue Marie)
Waleska (rue)
Zevaco (rue Maire)
Belvédère (parc)
Avenue de la Libération
chemin de l'Olivetto
rue Sylvestre Frasseto

**Secteur du collège Laetitia Bonaparte à compter de la rentrée scolaire 2019**

**Commune d'Aiaccu**

Abbatucci (place)
Antoine (rue St)
Aspirant Michelin (rue)
Bacciochi (Quartier)
Battesti (Quartier)
Bertin (Impasse)
Beverini Vico (av.)
Bozzi (rue Michel)
CEA (chemin du)
Campiglia (rue Hyacinthe)
Capucins (Impasse des)
Casteluccio
Cauro (rue docteur)
Charrons (rue des)
Comte Bacciochi (rue Comte)
Coubertin (rue Pierre de)
Crêtes (chemin des)
Fesch (rue) à partir des n° 47 et 60
Fontaine d'Ajaccio (rue de la)
Frediani (rue)
Grande Armée (av. de la)
Gravone (rue de la)
Impératrice eugénie (à partir des n° 22 et n° 21)
Loretto (chemin de)
Lucie (Parc Ste)
Maglioli (rue)
Abbatucci (place)
Antoine (rue St)
Aspirant Michelin (rue)
Bacciochi (Quartier)
Battesti (Quartier)
Bertin (Impasse)
Beverini Vico (av.)
Bozzi (rue Michel)
CEA (chemin du)
Campiglia (rue Hyacinthe)
Capucins (Impasse des)
Casteluccio
Cauro (rue docteur)
Charrons (rue des)
Comte Bacciochi (rue Comte)
Coubertin (rue Pierre de)
Crêtes (chemin des)
Fesch (rue) à partir des n° 47 et 60
Fontaine d'Ajaccio (rue de la)
Frediani (rue)
Grande Armée (av. de la)

Gravone (rue de la)
Impératrice eugénie (à partir des n° 22 et n° 21)
Loretto (chemin de)
Lucie (Parc Ste)
Maglioli (rue)
Maillot (rue Henri)
Marbeuf (rue Comte)
Marcaggi (rue J Baptiste)
Moncey (avenue Mal)
Montée Ste Lucie
Napoleon III (av.)
Oratoire (rue de l')
Ornano (av. col. Colonna d')
Ornano (av. Cuneo d')
Palais de Justice (rue du)
Paoli (av. Pascal)
Pellegrino (rue du doct.)
Pietrina (rue de la)
Romarins (rue des)
San Lazaro (Parc)
Salario (chemin du)
Salicetti (rue du convent.)
Sampiero (blvd)
Torretta (chemin de la)
Versini (rue docteur)
Villetta (impasse)
Vittulo (route du)
Av. Pdt Kennedy
Rue de la Gravona
Rés. de la Gravona
Caserne Battesti
Av. Moncey
Loreto
Centre hospitalier Castelluccio
Route du Salario
Chemin de Biancarello
Avenue Pdt Kennedy
Paoli (blvd Dominique)
montée saint Jean
Biancamaria (rue col. Et cdt)
rue Pierre Bonardi
rue des joncs
rue des Cannes
rue Jean Chiappe
rue Ange Moretti
rue paul colonna d'Istria
rue du 1er Bataillon de Choc
rue des eucalyptus
cours Napoléon à partir des n°37 et 46
rue des Pommiers

HLM en face du groupe scolaire St-Jean

## Secteur du collège Arthur Giovoni à compter de la rentrée scolaire 2019

### Commune d'Aiaccu

Campi (blvd Louis)
Candia (rue de) dont Imm. 1° Consul, Imm. Gossin, Casamarta
Costa (blvd Sebastianu)
Fazi (rue Andria)
Finosello (chemin du)
Giacobbi (rue Paul)
Juin (av. du Maréchal)
Lyautey (cours du Maréchal)
Mandarina (rés A)
Nyer (rue) ( Res. Parc Azur)
Séminaire (rue du)
La Mandarina
Villanova
Croix Alexandre (chemin et quartier)
Milelli (les)
A Casarella (rte d'Alata)
A Castagnola (lotissement)
Alata (Route d') ex-cours Jean Nicoli
Alata (route du village d')
Est de la Route d'Alzo di Leva
Alzo di Leva (rue)
Chemin d'Erbajolo
Erbajolo (chemin d')
Pratti (lotissement)
San Biaggio (lotissement rte d'Alata)
Moro-Giafferi (rue Vincent de)
Moulins Blancs (les)
Moulins de Padula (les)
Peraldi (rue Nicolas)
Peretti (rue Achille)
Recco (blvd de l'Abbé)
Archives (rue des)
Pietri (rue François)
Coti (rue François)
Gavini (rue Jacques)
Prince Impérial (cours)
HLM Salines dont Rés. Aigues Marines, Prince Imperial, les Salines

### commune d'Alata

Alata village
Alata quartier Pruno

## Secteur du collège de Purtichju à compter de la rentrée scolaire 2019

Commune de Grussettu è Prugna / Purtichju
Commune de Cavru
Commune de Coti Chjavari
Commune de Eccica è Suaredda
Commune de Pitrusedda
Commune de Ocana
Commune de Todda

## Secteur du collège de Baleone à compter de la rentrée scolaire 2019

Commune de Afà
Commune de Bucugnà
Commune de Carbuccia
Commune de Cutuli è Curtichjatu
Commune de Tavera
Commune de Aucciani
Commune de Vaddi di Mizana
Commune de Veru
Commune de Sarrula è Carcupinu _sauf route de Caldanicca (sauf la Confina)
Commune de Appiettu (Village /quartier Listinconu / Golfe de Lava)

## Secteur du collège du Stiletto à compter de la rentrée scolaire 2019

<b>Commune d'Aiaccu</b>
avenue du Mont Thabor
chemin de Pietralba
rue Martin Borgomano
rue du soleil levant
Terrasses Fleuries (rue des)
avenue Noël Franchini
chemin de la Sposata (quartier du CSJC)
rue des Magnolias
Terrasses d'Assunta (res.)
Hauts de Bodiccione (les)
rue Roland Giovannangeli
rue des Menuisiers
Mont Thabor (rue)
St-Joseph (chemin de
St-Joseph (quartier)
route d'Aspretto
route de l'ancienne batterie d'aspretto
route du Lazaret
Ricanto (rte du)
ancienne route de Sartène
Aspretto
Vazzio
Suartello
Soleils de Mezzavia
Cité les Pns
Jardins de Mezzavia
Stiletto
Chemin de ranuchietto
Chemin du stade
Chemin d'acqualonga
Griggiola
Résidence coteaux de Mezzavia
Début de la départementale D81
ancien chemin d'Ajaccio à Appieto

<b>Commune de Sarrula è Carcupinu</b>
Confina 1 et 2 (jusqu'au centre commercial Atrium)
<b>Commune d'Alata</b>
quartier Trova de la commune d'Alata
quartier Tuscia de la commune d'Alata
quartier Pietrosella de la commune d'Alata
quartier Balisaccia de la commune d'Alata

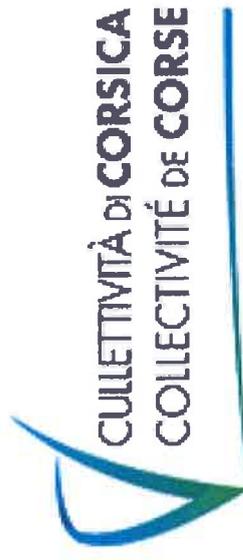
<b>commune de Bastelicaccia</b>
---------------------------------

**ANNEXE B1**

**Etude conclusive  
concernant la  
révision de la  
sectorisation des  
zones urbaines et  
périurbaines de  
Bastia**

 **compas**

Au service du sens

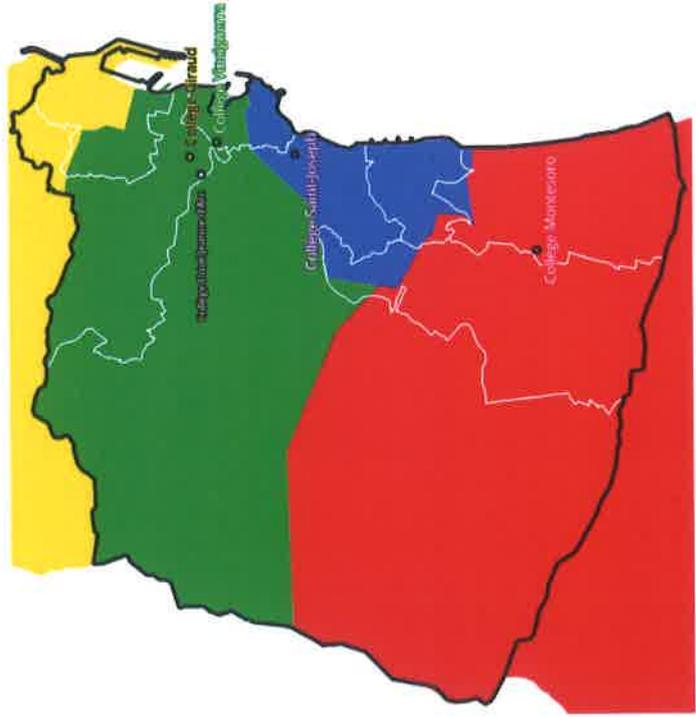


# Sectorisation actuelle

## Zone de Bastia : 6 collèges publics

- Collège Montesoro - Bastia
- Collège Saint Joseph – Bastia
- Collège de Vinciguerra – Bastia
- Collège Giraud – Bastia
- Collège de Lucciana – Lucciana
- Collège de Biguglia – Biguglia

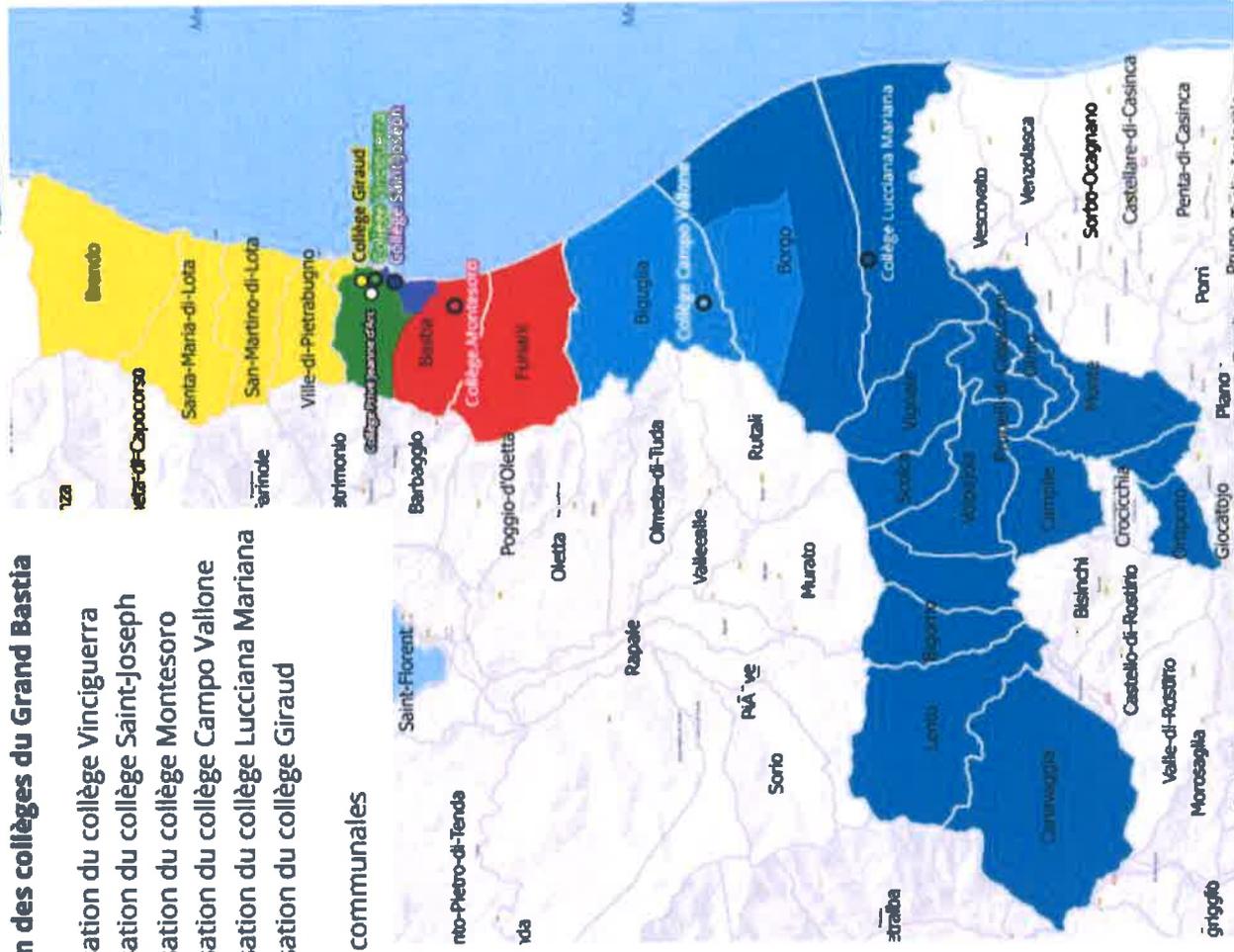
Collège privé Jeanne d'Arc - Bastia



## La sectorisation des collèges du Grand Bastia

- █ Sectorisation du collège Vinciguerra
- █ Sectorisation du collège Saint-Joseph
- █ Sectorisation du collège Montesoro
- █ Sectorisation du collège Campo Vallone
- █ Sectorisation du collège Lucciana Mariana
- █ Sectorisation du collège Giraud

█ Limites communales



# Les effectifs collégiens des sections générales

Sources : Rectorat & Projections © Compas



	Capacité théorique (hors segpa)	Effectifs collégiens (hors Segpa)					
		Rentrée 2017		Rentrée 2019		Rentrée 2025	
		hyp. basse	hyp. haute	hyp. basse	hyp. haute	hyp. basse	hyp. haute
Collège Giraud - Bastia*	650	469	472	477	471	493	
Collège Simon Vinciguerra - Bastia	650	418	432	435	483	495	
Collège Saint Joseph - Bastia [REP+]	400	216	241	242	276	284	
Collège Montesoro - Bastia [REP]*	800	726	813	822	889	941	
Collège Campo Vallone - Biguglia* Portée à 700	600	530	552	561	566	599	
Collège Lucciana Mariana - Lucciana	750	615	637	645	666	699	
Collèges publics du Grand Bastia	3 850	2 974	3 147	3 182	3 351	3 510	
Collège privé Jeanne d'Arc - Bastia		454	477	481	519	538	
Ensemble des collèges du Grand Bastia		3 428	3 625	3 663	3 869	4 048	

\* Hors segpa

## Capacité théorique totale : 3 850 élèves (voire 3 950)

« disponibilité » rentrée 2017 : 875 places  
Evolution maximale attendue : + 620 élèves

- 115 « places disponibles » à Saint-Joseph en 2025
- 155 « places disponibles » à Vinciguerra en 2025
- 155 « places disponibles » à Giraud en 2025

→ Une capacité d'accueil de 425 élèves sur les 3 collèges de Bastia  
**Une capacité d'accueil pouvant être portée à 650 puis 700 à Biguglia**  
100 « places disponibles » à Campo Vallone en 2025  
Seules 50 « places disponibles » à Lucciana pour des effectifs attendus à la hausse ensuite

140 élèves à re-sectoriser sur Montesoro d'ici 2025 dont 75 élèves dès 2020

# Une re-sectorisation à mettre en œuvre dès la rentrée 2019 :

## Collège Montesoro à Bastia

810 à 820 élèves attendus au collège Montesoro pour la rentrée 2019, pour une capacité théorique de 800

860 à 870 élèves attendus au collège Montesoro pour la rentrée 2020

... un rythme d'évolution démographique à suivre de près

- Soit
  - une vingtaine d'élèves à réorienter dès la rentrée 2019,
  - 60 à 75 élèves à réorienter pour 2020
  - Jusqu'à 140 élèves à réorienter pour 2025

## Collège Campo Vallone à Biguglia

550 à 560 élèves attendus au collège de Biguglia pour la rentrée 2019, pour une capacité théorique de 600\*

575 à 590 élèves attendus au collège de Biguglia pour la rentrée 2020

\*une capacité qui peut être portée à 650 puis 700 par restructurations internes d'ici 2020/2021

- Soit
  - Un accueil complémentaire possible de l'ordre de 40 élèves à la rentrée 2019,
  - Un accueil complémentaire possible
    - de 10 à 25 élèves seulement à la rentrée 2020 si la restructuration n'est pas réalisée
    - De 60 à 75 élèves si la restructuration est réalisée
  - Un accueil complémentaire possible de 50 à 75 élèves pour 2025

## Mise en œuvre des nouvelles sectorisation

### Une re-sectorisation en deux temps :

- Les élèves poursuivant en 3<sup>ème</sup> ne changent pas d'établissement : la re-sectorisation ne s'applique pas à la rentrée 2019
- La nouvelle sectorisation est mise en œuvre pour tous les autres niveaux : entrants en 6<sup>ème</sup>, poursuivants en 5<sup>ème</sup> et en 4<sup>ème</sup> : elle s'applique dès la rentrée 2019
- A la rentrée 2020, la re-sectorisation concerne tous les niveaux

# Les changements de sectorisation envisageables

## Les ré-orientations de Montesorro vers Bastia et Biguglia peuvent concerner 2 secteurs :

- Du Sud de Furiani vers le collège de Biguglia
  - Le secteur « Sud » de Furiani
    - Représente une quarantaine d'élèves → 30 élèves 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>
    - Devrait concerner 50 élèves d'ici 2025 (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>)
  - Du secteur « de l'hôpital au front de mer » vers le collège Saint-Joseph à Bastia
    - Le secteur « de l'hôpital au front de mer »
      - Représente une centaine d'élèves → 75 élèves 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>
      - Devrait concerner 120 élèves d'ici 2025 (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>)

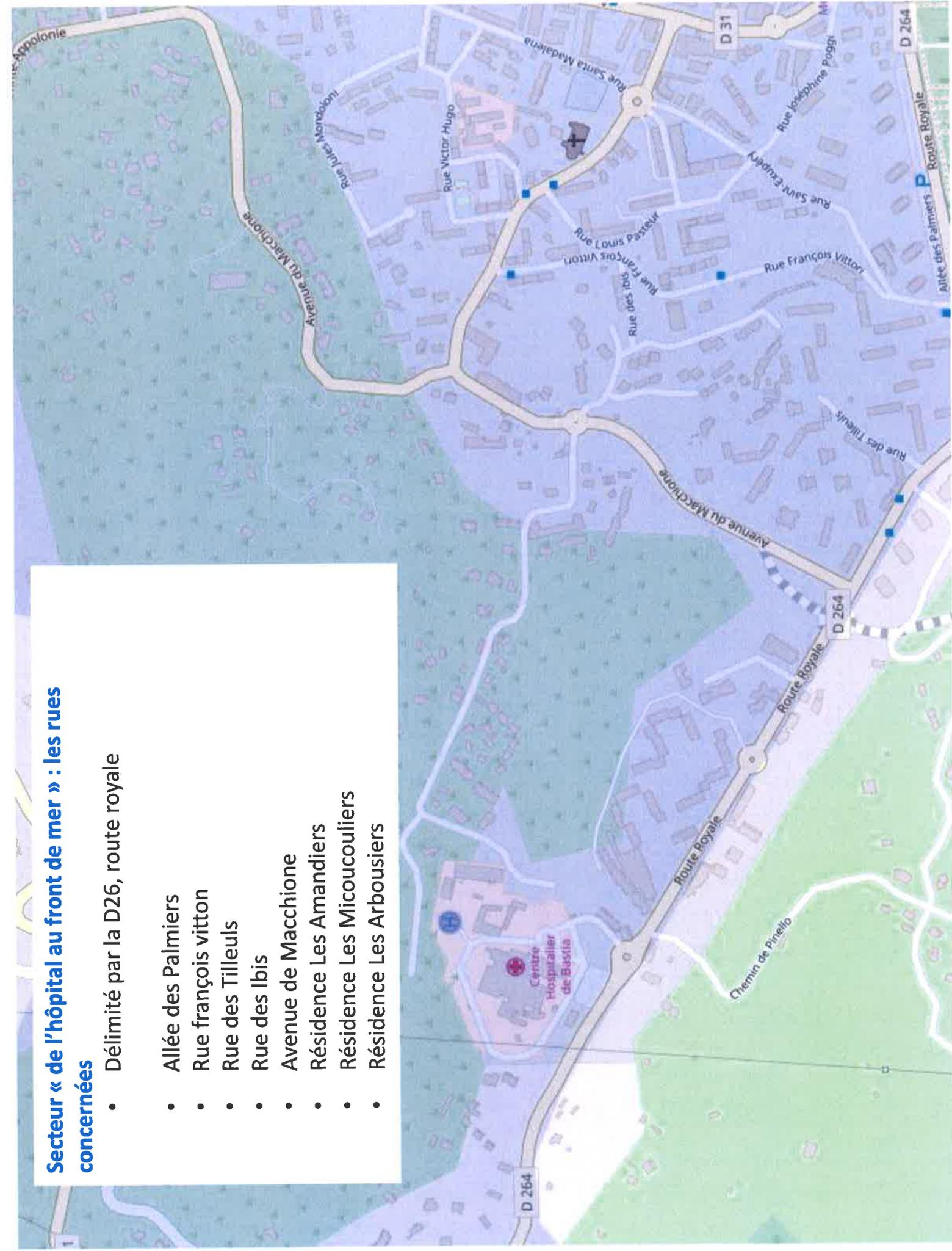
# Les ré-orientations

## Les ré-orientations de Montesorro vers Bastia et Biguglia peuvent concerner 2 secteurs :

- Du Sud de Furiani vers le collège de Biguglia
  - Le collège de Biguglia
    - Possibilité d'accueil de 40 à 50 élèves à la rentrée 2019
    - Possibilité d'accueil de 60 à 75 élèves à la rentrée 2020 **uniquement si la restructuration est opérationnelle pour l'accueil de 650 élèves à Biguglia**
    - Possibilité d'accueil de 10 à 25 élèves seulement à la rentrée 2020 sinon
    - Possibilité d'accueil de 50 à 75 élèves à la rentrée 2025
  - Du secteur « de l'hôpital au front de mer » vers le collège Saint-Joseph à Bastia
    - Le collège Sain-Joseph
      - Possibilités d'accueil de 160 élèves à la rentrée 2019
      - Possibilité d'accueil de 140 élèves à la rentrée 2020
      - Possibilité d'accueil de 115 élèves à la rentrée 2025

## Secteur « de l'hôpital au front de mer » : les rues concernées

- Délimité par la D26, route royale
- Allée des Palmiers
- Rue François vitton
- Rue des Tilleuls
- Rue des Ibis
- Avenue de Macchione
- Résidence Les Amandiers
- Résidence Les Micoucouliers
- Résidence Les Arbousiers



# Secteur « de l'hôpital au front de mer » vers le collège Saint-Joseph à Bastia



## Avantages de la re-sectorisation proposée

- Renforce les effectifs du collège Saint-Joseph
- Diminue le sur-effectif attendu au collège Montesoro
- Un déplacement dans le sens des transports urbains

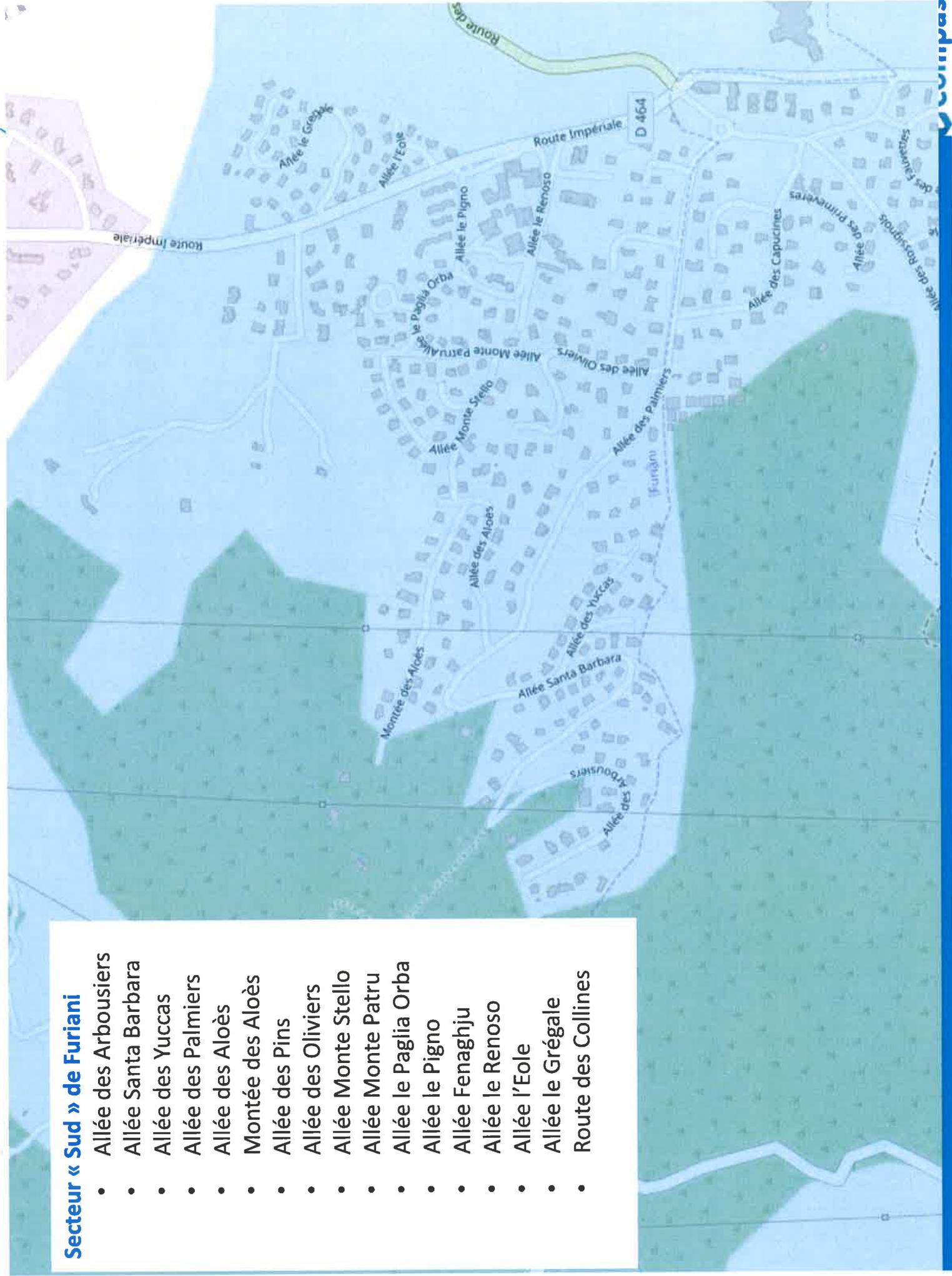


## Inconvénients de la re-sectorisation proposée

- Peu d'impact sur la mixité au collège Saint-Joseph
- Une distance légèrement augmentée
- Une offre de transports à adapter

## Secteur « Sud » de Furiani

- Allée des Arbousiers
- Allée Santa Barbara
- Allée des Yuccas
- Allée des Palmiers
- Allée des Aloès
- Montée des Aloès
- Allée des Pins
- Allée des Oliviers
- Allée Monte Stello
- Allée Monte Patru
- Allée le Paglia Orba
- Allée le Pigno
- Allée Fenaghju
- Allée le Renoso
- Allée l'Eole
- Allée le Grégale
- Route des Collines



# Secteur « Sud de Furiani » vers le collège Campo Vallone à Biguglia



## Avantages de la re-sectorisation proposée

- Diminue le sur-effectif attendu au collège Montesoro
- Moins de difficultés de déplacement que vers Bastia (encombrement des voies d'accès)



## Inconvénients de la re-sectorisation proposée

- Une distance augmentée
- Des habitudes de déplacement plus souvent orientées vers Bastia que vers le Sud
- Une offre de transports à adapter
- Diminue la mixité au collège Montesoro, par le départ de populations plutôt plus favorisées

# Prévisions après re-sectorisations

	2019 (ré-orientations de 6 <sup>ème</sup> à 4 <sup>ème</sup> )	2020 (tous niveaux)	2021 (tous niveaux)	2022 (tous niveaux)	2023 (tous niveaux)	2024 (tous niveaux)	2025 (tous niveaux)
<b>Hypothèse basse / Hypothèse haute</b>							
Giraud – Bastia (capacité 650)	470/480	475/485	480/490	460/470	475/490	470/490	470/495
Simon Vinciguerra – Bastia (capacité 650)	430/435	445/450	460/470	470/480	480/495	480/495	460/480
Saint-Joseph – Bastia (capacité 400)	325/325	375/380	380/390	390/395	390/400	395/405	395/405
Montesoro – Bastia (capacité 800)	700/710	700/715	735/755	725/755	730/765	725/770	725/775
Campo Vallone – Biguglia (capacité 600, 650 puis 700)	580/590	615/630	610/625	615/640	615/640	610/615	625/650
Lucciana Mariana – Bastia (capacité 750)	640/645	640/650	640/655	670/690	670/695	655/685	665/700

## Les seuils d'alerte

### 2020

Si la restructuration de Biguglia n'est pas opérationnelle à la rentrée 2020, la ré-orientation du sud de Furiani vers Biguglia risque de générer un sur-effectif sur ce collège

### 2024/2025

Si l'ensemble du secteur « du sud de l'hôpital au front de mer » est ré-orienté vers Saint-Joseph, la capacité d'accueil de ce collège serait atteinte voire dépassée.

→ Nécessite d'étudier rapidement la réorganisation de la sectorisation des collèges de Bastia (Vinciguerra, Giraud, Saint-Joseph).

# Re-sectorisation de Montesorro et Saint-Biguglia et Saint-Joseph

**Collège Vinciguerra**



**Rentrée 2018 : 384 el.**  
Pos de re-sectorisation  
Proj. 2019 : 430/435  
Proj. 2020 : 445/450  
Proj. 2021 : 460/470  
Proj. 2022 : 470/480  
Proj. 2023 : 480/495  
Proj. 2024 : 480/495  
Proj. 2025 : 460/480

**Capacité 650**

**Collège Graud Brando**



**Rentrée 2018 : 490 el.**  
Pos de re-sectorisation  
Proj. 2019 : 470/480  
Proj. 2020 : 475/485  
Proj. 2021 : 480/490  
Proj. 2022 : 460/470  
Proj. 2023 : 475/490  
Proj. 2024 : 470/490  
Proj. 2025 : 470/495

**Capacité 650**

**Collège Saint-Joseph**



**Rentrée 2018 : 221 el.**  
Après re-sectorisation  
Proj. 2019 : 325/325  
Proj. 2020 : 375/380  
Proj. 2021 : 380/390  
Proj. 2022 : 390/395  
Proj. 2023 : 390/400  
Proj. 2024 : 395/405  
Proj. 2025 : 395/405

**Capacité 400**

**Collège Montesorro**



**Après re-sectorisation**  
Proj. 2019 : 700/710  
Proj. 2020 : 700/715  
Proj. 2021 : 735/755  
Proj. 2022 : 725/755  
Proj. 2023 : 730/765  
Proj. 2024 : 725/770  
Proj. 2025 : 725/775

**Capacité 800**

**Collège Campo Vallobè**



**Après re-sectorisation**  
Proj. 2019 : 580/590  
Proj. 2020 : 615/630  
Proj. 2021 : 610/625  
Proj. 2022 : 615/640  
Proj. 2023 : 615/640  
Proj. 2024 : 610/615  
Proj. 2025 : 625/650

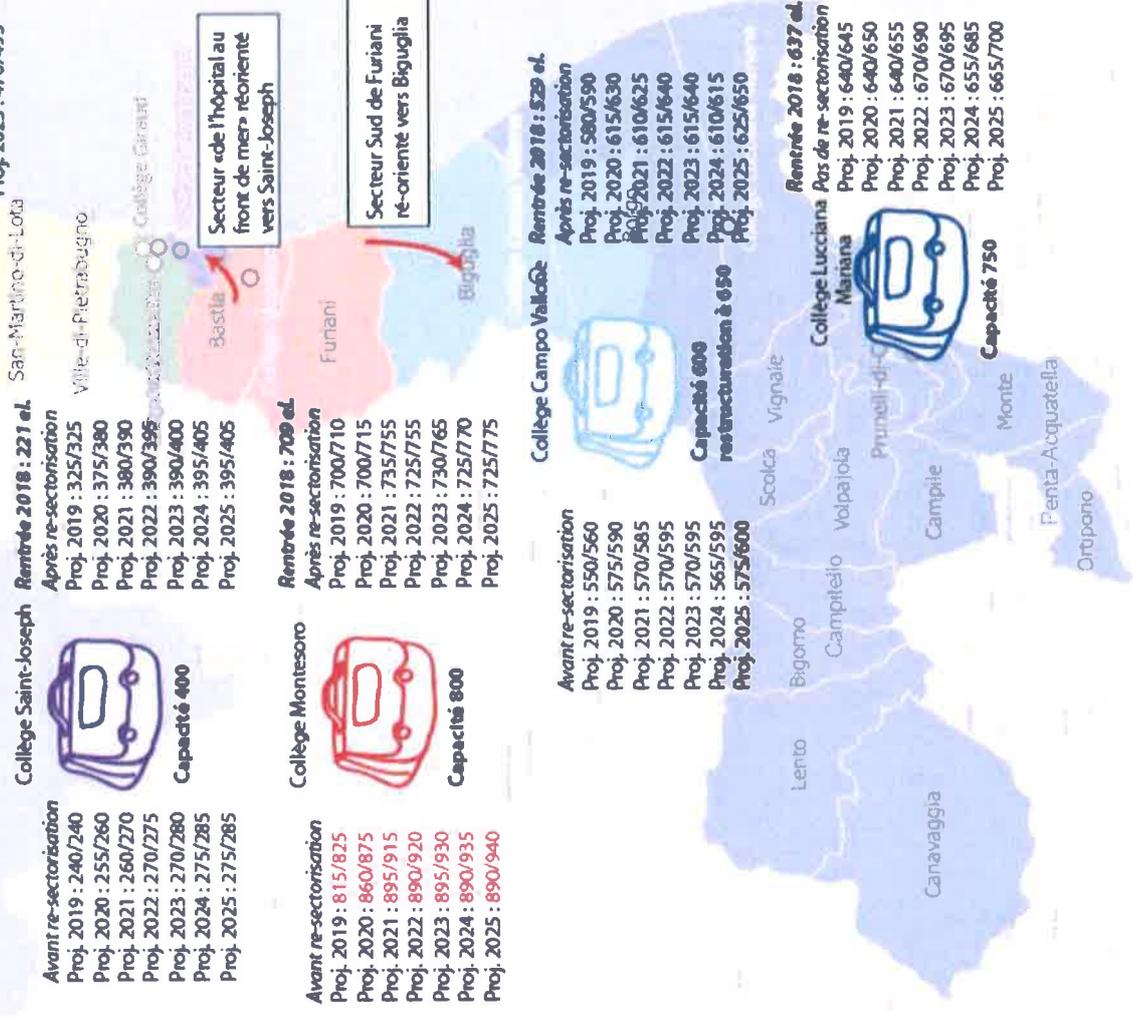
**Capacité 600**  
restructuration à 650

**Collège Lucciana Mariana**



**Rentrée 2018 : 637 el.**  
Pos de re-sectorisation  
Proj. 2019 : 640/645  
Proj. 2020 : 640/650  
Proj. 2021 : 640/655  
Proj. 2022 : 670/690  
Proj. 2023 : 670/695  
Proj. 2024 : 655/685  
Proj. 2025 : 665/700

**Capacité 750**





Mediterranean

Liguria

Collège Giraud

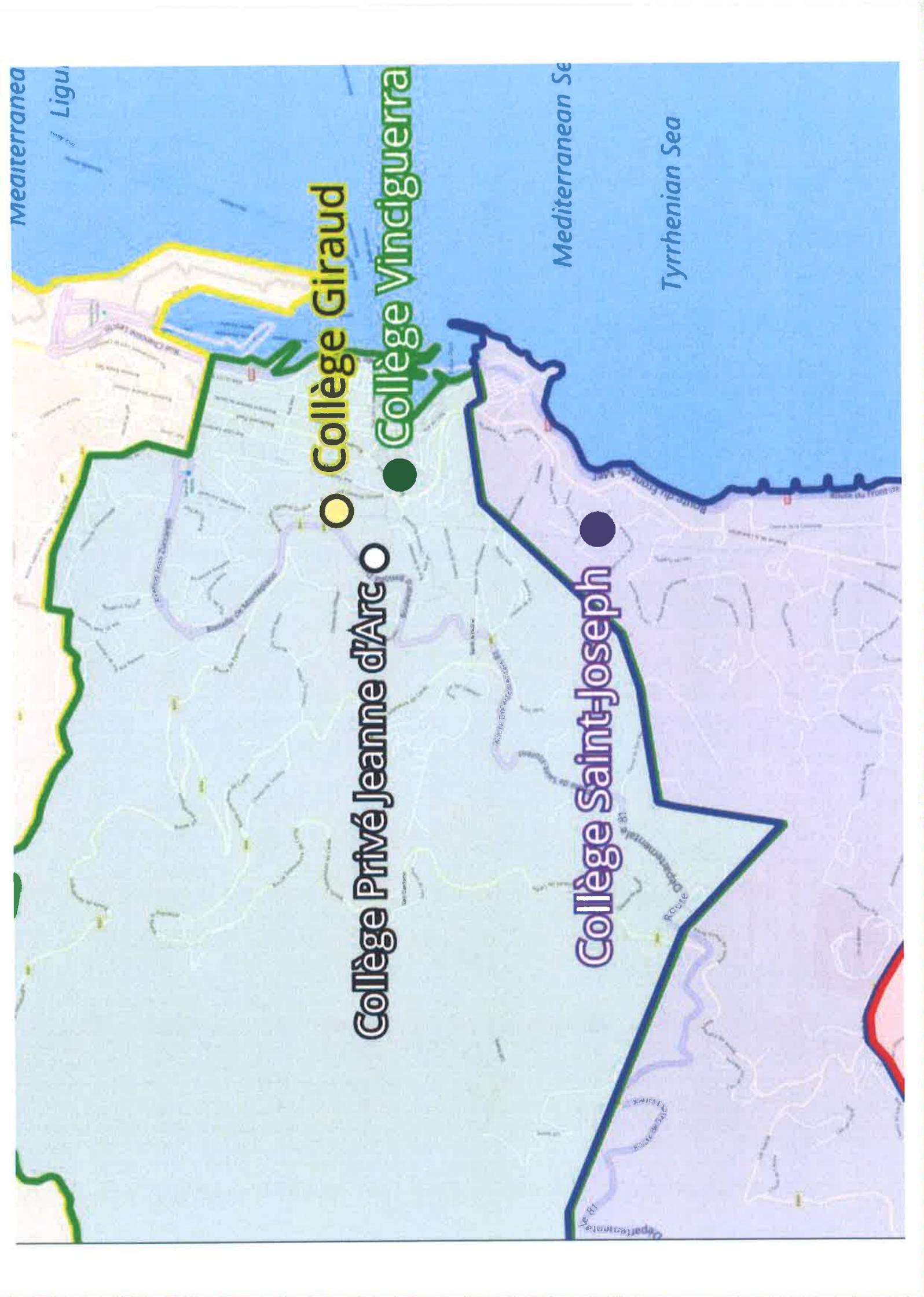
Collège Vindguerra

Collège Privé Jeanne d'Arc

Collège Saint-Joseph

Mediterranean Sea

Tyrrhenian Sea



# Fin de l'étude

## Annexe B2 : Propositions de sectorisation des collèges du périmètre de Bastia et du grand Bastia

### 1.1 Données de cadrage : présentation des éléments ressortant de l'étude cf. étude conclusive sur Bastia en annexe B1

Il convient de mettre en exergue, les principales caractéristiques relatives à la situation actuelle des collèges et aux prévisions d'effectifs ainsi que les perspectives d'intervention pour améliorer l'accueil des collégiens dans les établissements.

#### 1.1.1 **État des lieux et prévisions des effectifs à moyen terme des 6 collèges concernés dans le cadre de la sectorisation actuelle**

- 6 collèges sont concernés : collège VINCIGUERRA, collège GIRAUD, collège SAINT JOSEPH, collège MONTESORU, collège BIGUGLIA, collège LUCCIANA. Ensemble, ces 6 établissements accueillent une population de 2 974 élèves (hors SEGPA) à la rentrée 2017 et 2 970 élèves à la rentrée 2018 pour une capacité d'accueil globale de 3 850 places.
- À la rentrée 2017, aucun des 6 collèges n'est en sureffectif, mais la situation évolue rapidement. Des prévisions d'effectifs pour les rentrées 2019 à 2025 ont été calculées selon deux hypothèses : haute et basse ; les chiffres retenus correspondent à l'hypothèse haute qui a été privilégiée afin de respecter un principe de précaution :
  - Dès la rentrée 2019, le collège de MONTESORU classé en REP, d'une capacité d'accueil de 800 places, serait en tension avec 822 élèves attendus, et jusque 941 élèves à la rentrée 2025 ;
  - Le collège de BIGUGLIA tendrait à atteindre sa capacité d'accueil de 600, puis 700 places à partir de la rentrée 2025, avec près de 650 élèves attendus ;
  - Le collège de LUCCIANA est en état de faire face à la progression attendue des effectifs avec 645 élèves à la rentrée 2019 pour une capacité de 750 places et jusqu'à 699 élèves prévus à la rentrée 2025.

#### 1.1.2 **Problématiques et enjeux identifiés**

- Désengorger le collège de MONTESORU qui doit faire face à une montée croissante de ses effectifs sans pour autant mettre en tension le collège de BIGUGLIA.
- Préserver la mixité sociale au sein des structures.

### 1.2 Propositions de modification de la sectorisation

L'opération de révision des secteurs consiste à se prononcer sur le redécoupage des secteurs scolaires, mais également sur les modalités de mise en œuvre de la nouvelle sectorisation à la rentrée 2019.

### 1.2.1 Les modalités de la nouvelle sectorisation

Il vous est proposé de mettre en place une nouvelle sectorisation en deux temps.

- Afin de ne pas perturber les élèves de 3e qui passent le brevet des collèges, il n'y aura pas de changement d'établissement pour ces collégiens à la rentrée 2019 ;
- La nouvelle sectorisation sera mise en œuvre à la rentrée 2019 pour tous les autres niveaux : entrants en 6e, poursuivants en 5e et en 4e ;

À la rentrée 2020, la resectorisation concernera donc tous les niveaux.

### 1.2.2 Les modifications de sectorisation

Un seul scénario est ressorti des conclusions de l'étude au regard des diverses contraintes découlant de l'exigence de proximité géographique, des capacités d'accueil disponibles, et du maintien de la mixité sociale dans les établissements. Par voie de conséquence, afin d'opérer le désengorgement du collège de MONTESORU qui constitue la problématique majeure, la réorientation d'une partie des élèves de cet établissement ne peut se faire qu'en direction des deux collèges les plus proches : au sud, le collège de BIGUGLIA et au nord, le collège SAINT JOSEPH.

Dans ces conditions, seuls trois collèges sont en définitive concernés par une resectorisation ; les collèges VINCIGUERRA, GIRAUD et LUCCIANA conservent pour leur part leurs secteurs actuels.

Les modifications de secteurs se traduisent par des opérations de retraits ou d'ajouts de quartiers ou de rues.

#### • Modification du secteur du collège MONTESORU

Secteurs entrants	Secteurs sortants
	<u>Périmètre quartier Sud de Furiani</u> <u>Périmètre de l'hôpital jusqu'au front de mer</u>

#### • Modification du secteur du collège BIGUGLIA

Secteurs entrants <i>(en provenance du collège de Montesoru)</i>	Secteurs sortants
<u>Périmètre quartier Sud de Furiani</u>	

- **Modification du secteur du collège SAINT JOSEPH**

Secteurs entrants
<u>Périmètre de l'hôpital au front de mer</u>

Secteurs sortants
-------------------

## **A N N E X E    B3**

**Secteurs scolaires des collèges des zones urbaines et périurbaines de Bastia**

**Secteur du collège Giraud à compter de la rentrée scolaire 2019**

*Le collège Giraud conserve son secteur d'origine*

<b>Commune de Bastia</b>
Adolphe landry (ancienne rue du nouveau port)
Cap (route du)
Capanelle (rue)
Cardo (village)
Cortalina (chemin) - village de cardo (*)
Carnot (avenue-impasse-rue)
Casella (montée)
César campinchi (rue) du 35 au dernier n°
Chanoine colombani (rue)
Chanoine leschi (rue) - rue de l'IA
Commandant l'herminier (rue) - de l'IA à marsicano
Emile sari (avenue)
Forcone (chemin du)
Fort de toga (route du )
François pietri (avenue)
Graziani (boulevard) - magasin quenot
Giambelli(quartier)
Impératrice Eugénie (rue)
José luccioni (rue) entre hotel riviera et jeux st victor - mairie
Luce de casabianca (rue)
Maréchal sébastiani (avenue - pair)
Montepapa (montée) - arrivée sur impératrice eugénie
Montepiano (chemin) - prolongement rte de ville
Notre dame de lourdes (rue)
Nouveau port (rue du) nouvelle rue adolphe landry
Pierre guidicelli (avenue)
San martino (route de)
Toga(quartier)
Toledano (montée)
Ville (route de )

<b>Commune de BRANDU</b>
--------------------------

<b>Commune de SANTA-MARIA-DI-LOTA</b>
---------------------------------------

<b>Commune de SAN-MARTINU-DI-LOTA</b>
---------------------------------------

<b>Commune de VILLE-DI-PIETRABUGNO</b>
--

Oliviers (chemin des) - VILLE DE PIETRABUGNO
Mucchitana (chemin) - VILLE DE PIETRABUGNO

(\*) GIRAUD / VINCIGUERRA

**Secteur du collège Vinciguerra à compter de la rentrée scolaire 2019***Le collège Vinciguerra conserve son secteur d'origine*

<b>Commune de Bastia</b>
Abatucci (rue) des chocolats grimaldi traverse bd paoli à st nicolas - 123
Annonciade (chemin de l')
Auguste gaudin (boulevard)
Baietta (rue)
Banque (rue de la)
Bastion (rue du) près de la grande descente du vieux port
Belvédère (rue du)
Benoite danesi (boulevard)
Biaggini(quartier)
Bourgeois (descente)
Cardinal viale prela (rue)
Cardo (village) (*)
Cardo (route supérieure - inférieure)
Casa bella (rue)
Casevecchie (route de)
Castagno (rue du) - derrière vinciguerra - arrive à la rue napoléon
Castagno (route du) - entre route de ville et route de cardo
César campinchi (rue) du 1 au 34
Chanoine bonerandi (rue)
Chanoine letteron (rue)
Coin de l'ormeau (place du)
Colle (rue du) - grande descente de gaudin vers le port
Colonnes (descente des)
Commandant bonelli (rue)
Conception (ruelle de la)
Conventionnel salicetti (rue) de césar campinchi traverse bd paoli vers st nicolas agence voyage olandini
Cortalina (chemin) - village de Cardo (*)
Docteur morucci (rue du)
Droite (rue)
Faggianelli (rue) piétone de napoléon au marché
Favale (cours - chemin de)
Favavelli (place - rue)
Finances (montée des)
Fontaine neuve (place - rue)
Fontanicchia (ruelle de la)
Fort lacroix (chemin du)
Fort luigi (chemin du)
Fort maurel (chemin du)
Gabriel peri (rue)
Galetta (place)
Gendarmerie (ruelle de la)
Général carbuccia (rue) montée au rond point napoléon du vx port à gaudin
Général de gaulle (boulevard)
Giraud (boulevard)

Giulietta (rue)
Guadello (ruelle du)
Guaitella (chemin de)
Horizons bleus (rue) - quartier récipello
Hotel de ville (place de l')
Huile (rue de l')
Hyacinthe de montera (boulevard)
Jardins (rue des) face opéra bouffe descente bd paoli à napoléon
Jean baptiste de caraff (escalier)
Jean casale (rue) - de rue piétone napoléon au lycée jean nicoli
Juge falcone (rue du)
Laurent casanova (rue) -prolongement rue piétone napoléon à la grande montée du port à gaudin
Lycée (rue du)
Marcel paul (rue)
Marché (rue du)
Maréchal sébastiani (avenue - impair)
Marine (rue de la) débouche sur la grande descente du port
Martyrs (quai des)
Miot (rue) de bd paoli à st nicolas devant sport 2000
Miséricorde (rue de la)
Monseigneur rigo (rue)
Mulets (rue des)
Napoléon (rue)
Neuve (rue)
Neuve st roch (rue)
Nouveau marché (place du)
Paoli (boulevard)
Paratojo (rue) - Fango
Patrimonio (impasse)
Pierangeli (cours) L.P. Jean Nicoli
Pino (rue)
Pontetto (rue du)
Posta vecchia (rue)
Prélat (place) - en haut de la grande descente vx port - coin gaudin
Rischia morta (chemin de)
Saint angelo (rue) - derrière palais de justice
Saint Antoine(Quartier-Résidence-HLM)
Saint charles (escalier)
Saint erasme (rue)
Saint françois et prolongée (rue) - de cesar campinchi au bd paoli café riche
Saint jean ( rue) - prolongement rue piétone napoléon jusqu'au port
Saint roch (rue ) descente piétone du bd paoli à rue napoléon face à l'église
Sainte claire (montée)
Sainte élisabeth (rue)
Sainte ursule (rue)
Salvatore viale (rue) - de césar campinchi au bd paoli face escalier théâtre
Sampiero (rue)
Santé (quai de la)
San Rocucciu(chemin ou montée)

Sisco (rue)
Spinola (rue)
Sud (quai)
Teghja liccia (chemin de)
Terrasses (rue des) - prolongement rue piétone napoléon jusqu'au vieux port
Usine à gaz (chemin de l')
Vattelapesca (rue) arrive sur la grande descente du port
Vetrice (chemin) - quartier st antoine
Zéphyrs (rue des) - sur le quai des marthyrs
Zuccarelli Jean(rue) ex bd du Fango

(\*) GIRAUD / VINCIGUERRA

## Secteur du collège Saint Joseph à compter de la rentrée scolaire 2019

Commune de Bastia
Abattoirs (chemin des)
Campanari (rue)
Carbonite (chemin de la)
César Vezzani (rue) - de la place d'armes aux pompiers
Chartreuse (rue de la) - citadelle
Chiappa (rue de la)
Chioistro (rue du)
Cloitre (rue du)
Colonella (rue)
Docteur Favalle (cours) - d'auguste gaudin à la place d'armes
Donjon (place du)
Douanes (chemin des)
Dragon (rue du) - citadelle
Esplanade (rue de l')
Evéché (rue de l')
Falconaja (route de)
Ficajola (descente de)
Front de mer (route du)
Gaffory jean pierre (rue) - avenue de la libération
Guasco (place)
Hospice (rue de l')
Jean marie multedo (rue) - quartier du macchione
jean pierre gaffory jean pierre (rue) - numéricable - avenue de la libération
Joséphine poggi (rue) - derrière monoprix
Libération (avenue de la)
Louis pasteur (rue) de l'église de notre dame des victoires au cimetière en passant devant la caisse d'épargne
Macchione (chemin du)
Mondoloni (rue) - ancien chemin des douanes
Monserato (chemin de)
Notre dame (rue) - citadelle
Paroisse (rue de la)
Phillippines (montée des)
Presbytère (rue du)
Remparts (rue des)
Révérant père natali (rue) - HLM ponte prado
Saint exupéry (rue) - ancienne ecole charles andrei
Saint joseph (rue)
Saint michel (rue)
Sainte claire (rue)
Sainte croix (rue)
Santa madalena (rue)
Turquines (rue des) - citadelle
Uccini (chemin) - débouche sur chemin du macchione

Vauban (passage)
Victor Hugo (rue)
Vincetti (place)
Impériale (route) renommée route royale
Royale (route) ancienne route impériale _
Saint florent (route) - embranchement après l'hôpital_
Sainte thérèse (rue) - arrive sur route royale_
Rue François Vittori
Rue des Tilleuls_
Rue Ibis_
Avenue de Macchione_
Falconaja (route de)
François vittori (rue) arrive au cimetière
Cité Aurore églantines
Cité Aurore acacias
Cité Aurore arums
Cité Aurore marguerite
Cité Aurore glaieuls
Cité Aurore violettes
Cité Aurore genêts
Cité Aurore ibis
Cité Aurore lierre
Cité Aurore marjolaine
Cité Aurore bruyère
Cité Aurore romarin
Cité Aurore génévriers
Cité Aurore anémones
Cité Aurore jacinthes
Cité Aurore magnolias
Cité Aurore aubépines
Cité Aurore lys
Cité Aurore primevères
Cité Aurore Amandiers
Cité Aurore Micoucouliers
Cité Aurore Arbousiers
Cité Aurore Nino
Cité Aurore Erables
Cité Aurore Melo
Cité Aurore Lauriers roses
Cité Aurore Cystes
Cité Aurore Eucalyptus
Cité Aurore Maronniers
Cité Aurore Chataigniers
Cité Aurore Fusains
Cité Aurore Peupliers
Cité Aurore Monte Grosso
Cité Aurore San Elisé
Cité Aurore San Angelo
Cité Aurore Pigno

Cité Aurore Monte Cardo
Cité Aurore Rotondo
Cité Aurore San Pedrone
Cité Aurore Monte d'oro
Cité Aurore Renoso
Cité Aurore Cinto

**Secteur du collège Montesoru à compter de la rentrée scolaire 2019**

<b>Commune de Bastia</b>
Agliani (chemin - route)
Calado (chemin de)
Capitaine then (rue) à l'intérieur de la résidence de montesoru
Falconetti René(rue)
Lentisques(rue)
Maréchal Juin (rue)
Ondina (chemin d')
Ostella (chemin de l') - devant l'hotel
Paul giacobbi (avenue)
Poretti (chemin) - sur route d'agliani
Puretti (chemin) - au dessus de l'hotel ostella
Résidence Les Logis de Montesoru
Résidence de Montesoru
Résidence Les Pléiades
Sampiero corso (avenue)
Suerta (route de)
Voie 30

<b>Commune de Furiani (Nord)</b>
Commune de Furiani Nord
Route impériale(direction nord -sud) de Bastia à Furiani sud (allée de Gregale)

**Secteur du collège de Biguglia à compter de la rentrée scolaire 2019**

**Commune de Biguglia**

**Commune U Borgu (Borgu nord)**

Aghja rossa (lotissement)
Camélias (allée des) - dans le lotissement lanciatojo
Capucines (allée des) - lotissement lanciatojo
Casa luna (résidence) à côté du U (ancien coccinelle)
Cèdres (impasse des) - lotissement lanciatojo
Chênes (lotissement les) - valrose
Country club (route du)
Golf club
Hauts de rasignani (lotissement les)
Hauts de san ornello (lotissement)
Hortensias (allée des) - lotissement lanciatojo
Lanciatojo (lotissement)
Lincudine (route de)
Lycée agricole de borgo - aghja rossa
Macchiese (lotissement)
Magnificu (lotissement le)
Mare e monte (lotissement)
Mimosas (allée des) - lotissement lanciatojo
Petinella (lieu dit)
Pianone (chemin)
Pianone (lotissement)
Purrettone (zone industrielle)
Radicata (lieu dit) - sortie du lotissement lanciatojo
Rasignani (lieu dit)
Rasignani (lotissement)
Razetta (domaine de)
Razetta (lieu dit)
Roses (allée des) - lotissement lanciatojo
Sabina (lotissement) - près du lycée agricole de borgo
Saint antoine (lotissement) - après la gare vers lanciatojo
Santa catalina (lotissement)
Santa lucia (résidence) -près les collines
Schbri pasqual (maison) - valrose
Sulana (lotissement)
Tour sarazine
Valrose (lieu dit)

**Commune de Furiani (Sud)**

Allée des Arbousiers
Allée Santa Barbara

Allée des Yuccas
Allée des Palmiers
Allée des Aloès
Montée des Aloès
Allée des Pins
Allée des Olivier
Allée Monte Stello
Allée Monte Patru
Allée le Paglia Orba
Allée le Pigno
Allée Fenaghju
Allée le Renoso
Allée l'Eole
Allée le Grégale
Route des Collines
Allée des Mimosas
Allée des Lilas
Allée des Chênes
Route impériale (de l'allée de Gregale à route des collines)

**Secteur du collège de Lucciana à compter de la rentrée scolaire 2019***Le collège de Lucciana conserve son secteur d'origine*

<b>Commune de BIGORNU</b>
<b>Commune de CAMPILE</b>
<b>Commune de CAMPITELLO</b>
<b>Commune A CANAVAGHJA</b>
<b>Commune de LENTU</b>
<b>Commune de LUCCIANA</b>
<b>Commune de MONTE</b>
<b>Commune L'OLMU</b>
<b>Commune d'ORTIPORIU</b>
<b>Commune A PENTA -E-ACQUATELLA</b>
<b>Commune I PRUNELLI-DI-CASACCONI</b>
<b>Commune A SCOLCA</b>
<b>Commune U Borgu (Sud)</b>
Alba marana
Allicia (résidence)
Ancienne gare de borgo
Ancienne gendarmerie de revinco
Borgu (route et village) - + montée du village
Borgu (les résidence de)
Borgu Revinco
California (lotissement) - la marana
Camping san damiano - lido de la marana
Campolano (lieu dit) - montée au village de Borgu
Campucci (lotissement i )
Canavaggio (lieu dit et route)
Cardelline (lotissement e) - lido de la marana
Carré sr jean (résidence)
Carro rottu (lieu dit)
Caserne colonna d'istria
Casone (lotissement u ) - route de la marana
Cavone (lieu dit)
Cavone (impasse) - derrière super u d
Ciavaldini (maison) - route des écoles - BORGU REVINCO

Clos palatino - carrefour de coccinelle
Clos saphir (résidence)
Cordon lagunaire (route du)
Delfinu (lotissement)
Domaine du levant (résidence)
Ecole maternelle (route de l') - BORGU REVINCO
Ecoles (route des)
Fior di menta (résidence)
Gare de Borgu Revinco
Gare (route de la)
Gendarmerie de Borgu
Griole (lieu dit)
Hameaux de poretta (lotissement)
Hauts de mormorana (les)
Hibiscus (les) - alba marana
Lenza longo (lieu dit) - avant le super u
Liccia (résidence a)
Lido de la marane
Marana ( route de la)
Maraninca (lotissement la)
Marinella (résidence A )- cordon lagunaire -
Menta (lieu dit)
Mezza costa ( lieu dit et chemin ) -
Monte stello kalliste (résidence) - BORGU REVINCO
Mormorana (résidence)
Paterno (lieu dit)
Petrocolo (lieu dit)
Piazza caraffa - BORGU VILLAGE
Poggiale (lotissement)
Precojo (lotissement)
Pughiale (lieu dit)
Pughjatellu (chemin de )
Résidences de borgo
Revinco (lieu dit)
Revinco (résidence)
RN 193 - BORGU
Roselli (lotissement)
Rougets (résidence) zacaraccia
Sables de biguglia (lotissement les )
Saint exupery (résid) - rd pt borgo près centre administratif
Saint françois (lotissement) - lieu dit zacaracci
Saint joseph (résidence)
Sainte devote (lieu dit et lotissement)
San guignolo (lieu dit)
Solane (lieu dit)
Stagnu (lotissement u) - route de la marana
Suariccia (lotissement et résidence a)
Sutana (lotissement) - près du camp militaire
Vallons (route des) - montée au village
Vallons de Borgu (lotissement les )

Village (route du)

Voltone (lieu dit)

Zaccaraccia (lieu dit)

**Accusé de réception**

<b>Objet</b>	REVISION DE LA SECTORISATION DES COLLEGES IMPLANTES DANS LES ZONES URBAINES ET PERIURBAINES D'AIACCIU ET DE BASTIA POUR LA PERIODE 2019-2023
<b>Identifiant acte</b>	02A-200076958-20181220-029032-DE
<b>Identifiant interne</b>	029032
<b>Date de réception par la préfecture</b>	4 janvier 2019
<b>Nombre d'annexes</b>	0
<b>Date de l'acte</b>	20 décembre 2018
<b>Code nature de l'acte</b>	1
<b>Classification</b>	8.1

[Fermer](#)